

Plan de formation

Document abrégé
Version étudiante

322.A0 Techniques d'éducation à l'enfance

Révisé en aout 2013 (SC)



**COLLÈGE
MONTMORENCY**

Service du développement
pédagogique et des programmes

Tous droits réservés © Collège Montmorency
475, boul. de l'Avenir
Laval (Québec) H7N 5H9
450 975-6100
www.cmontmorency.qc.ca



Équipe de production

Le plan de formation a été produit par des membres du programme de Techniques d'éducation à l'enfance du Collège Montmorency : Martine Alain, Chantal Bérubé, Roger Blais, Renée Davidson, Johanne Dugas, Suzanne Dumas, Julie Fillion, Marie-France Guérin, Carole Morache, Sylvie Roberge, Louise Robidoux.

Durant la révision du programme, le comité de programme a contribué à la préparation de ce plan de formation dont Chantal Bérubé, Roger Blais, Renée Davidson, Johanne Dugas, Suzanne Dumas et Sylvie Roberge du département de techniques d'éducation à l'enfance, Hélène Martel et Marina Morin du département de Techniques de diététique, Lisa Dennoncourt, Élisabeth Rheault et Marie Veilleux du département de psychologie, Maxime Marcoux-Moisan du département de sociologie. Des représentants de la formation générale ont aussi assisté à ces rencontres : Jean-Pierre Noël en philosophie, Katherine Lyon en Langues, Michèle Bonmati en éducation physique et Virginie L'Hérault en français. L'API, Pauline Paré, a aussi été invité à participer aux rencontres. Le Collège tient à les remercier pour leur travail consciencieux. Katia Tremblay du Service du développement pédagogique a assuré le suivi du processus de révision.

Le Collège tient également à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce document.

Table des matières

| | |
|---|------------------------------------|
| Équipe de production | 2 |
| Chapitre 1. Partie ministérielle du programme..... | 5 |
| 1.1 Présentation du programme d'études | 5 |
| 1.2 Buts de la formation spécifique..... | 6 |
| 1.3 Objectifs ministériels | Erreur ! Signet non défini. |
| 1.4 Objectifs et standards..... | Erreur ! Signet non défini. |
| Chapitre 2. Organisation locale du programme | 8 |
| 2.1 Projet éducatif du Collège Montmorency | 8 |
| 2.2 Compétences du programme..... | 9 |
| 2.3 Liens : compétences, objectifs ministériels et cours..... | 10 |
| 2.4 Liens : objectifs ministériels et cours | 15 |
| 2.5 Liens : cours et objectifs ministériels..... | 17 |
| 2.6 Logigramme | 20 |
| 2.7 Description succincte des apprentissages..... | 21 |
| Chapitre 3 : Grille et descriptions des cours | 22 |
| 3.1 Grille de cours..... | 22 |
| 3.2 Description des cours de la session 1 | 24 |
| 322 103 MO Définir l'approche pédagogique à adopter | 24 |
| 322 116 MO Se sensibiliser à la profession..... | 26 |
| 322 154 MO Découvrir la profession | 27 |
| 322 174 MO Observer pour mieux intervenir..... | 29 |
| 350 K15 MO Décrire le développement de l'enfant de 0 à 5 ans | 31 |
| 3.3 Description des cours de la session 2 | 33 |
| 322 204 MO Assurer la santé et la sécurité | 33 |
| 322 223 MO Développer son potentiel créateur | 35 |
| 322 233 MO Communiquer avec les enfants..... | 37 |
| 322 243 MO Concevoir des activités de développement global | 39 |
| 322 253 MO Accueillir et accompagner les enfants de 0 à 2 ans | 41 |
| 350 K23 MO Décrire le développement de l'enfant de 5 à 12 ans | 43 |

| | | |
|-----|---|------------------------------------|
| 3.4 | Description des cours de la session 3 | 45 |
| | 120 K33 MO Promouvoir une saine alimentation..... | 45 |
| | 322 313 MO Assurer le bien-être affectif | 48 |
| | 322 314 MO Stimuler le développement global : l'expression | 50 |
| | 322 323 MO Stimuler le développement global : l'intégration | 52 |
| | 322 324 MO Stimuler le développement global : le mouvement..... | 55 |
| | 322 334 MO Stimuler le développement global : la pensée | 57 |
| 3.5 | Description des cours de la session 4 | 59 |
| | 322 403 MO Intervenir en fonction des besoins des enfants I | 59 |
| | 322 40C MO Expérimenter le travail en service de garde éducatif | 61 |
| | 350 K43 MO Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant | 63 |
| 3.6 | Description des cours de la session 5 | 65 |
| | 322 503 MO Collaborer avec les adultes | 65 |
| | 322 504 MO Travailler en équipe..... | 67 |
| | 322 513 MO Élaborer un programme éducatif..... | 69 |
| | 322 523 MO Intervenir en fonction des besoins des enfants II | 71 |
| | 387 K53 MO Analyser les besoins particuliers de la famille québécoise | 73 |
| 3.7 | Description des cours de la session 6 | 75 |
| | 322 604 MO Contribuer à son développement professionnel | 75 |
| | 322 605 MO Organiser un service de garde éducatif | 77 |
| | 322 60H MO Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants..... | 79 |
| | Fiche signalétique de l'épreuve synthèse de programme..... | 81 |
| | Annexe : Formation générale | Erreur ! Signet non défini. |
| | Complément à la PIÉA..... | 82 |
| | ANNEXE 1 | 87 |
| | ANNEXE 2 | 88 |
| | Code de vie en classe adopté par le département | 90 |

Chapitre 1. Partie ministérielle du programme

1.1 Présentation du programme d'études

A. FICHE D'IDENTIFICATION

- Titre du programme : Techniques d'éducation à l'enfance
- Numéro du programme : 322.AO
- Type de sanction : Diplôme d'études collégiales
- Nombre d'unités : 84 1/3
- Durée totale : 2 490 heures/contact
- Formation générale : 660 heures/contact
- Formation spécifique : 1 830 heures/contact
- Conditions particulières d'admission : aucune

1.2 Buts de la formation spécifique

Les buts visés par le programme permettent de le situer par rapport à la profession d'éducatrice ou d'éducateur en services de garde et ils en traduisent les orientations particulières. Ces buts illustrent aussi les orientations générales de la formation technique.

On trouvera, ci-dessous, le résultat final qu'on recherche par la formation et une description générale de la profession, ainsi que les intentions éducatives visées par les buts généraux de la formation technique et de la formation générale.

Résultat recherché

Le programme *Techniques d'éducation à l'enfance* a pour but de former des personnes aptes à exercer la profession d'éducatrice ou d'éducateur en services de garde.

Description de la profession

L'éducatrice ou l'éducateur en services de garde intervient auprès d'enfants âgés de 0 à 12 ans. Sa fonction principale consiste à créer un milieu de vie propice au développement physique, psychomoteur, cognitif, langagier, socio-affectif et moral de l'enfant en établissant avec celui-ci une relation significative sur le plan affectif. Elle ou il a également pour rôle de concevoir, d'organiser, d'animer et d'évaluer des activités éducatives favorisant le développement global de l'enfant.

L'éducatrice ou l'éducateur en services de garde est appelé à établir une étroite relation de partenariat avec les parents et les autres partenaires du milieu afin qu'il y ait concertation sur les interventions à effectuer auprès des enfants. Elle ou il doit enfin participer activement et de façon régulière au travail d'équipe avec ses collègues. Cette fonction de travail requiert une grande capacité d'écoute, de l'ouverture d'esprit, de la créativité et un grand sens de l'organisation.

L'éducatrice ou l'éducateur en services de garde peut travailler dans différents types de services de garde: centres de la petite enfance (CPE) en installation et en milieu familial, services de garde en milieu scolaire, garderies à but lucratif, haltes-garderies et jardins d'enfants. La polyvalence de l'éducatrice ou de l'éducateur est donc un élément important, car elle ou il doit être capable d'exercer sa profession dans chacun de ces milieux de garde.

Intentions éducatives

Conformément aux buts généraux de la formation technique, la composante de formation spécifique du programme *Techniques d'éducation à l'enfance* vise à :

- rendre la personne compétente dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire lui permettre dès l'entrée sur le marché du travail de remplir les rôles, d'exercer les fonctions et d'exécuter les tâches et les activités qu'elle comporte;
- favoriser l'intégration de la personne à la vie professionnelle, notamment par la connaissance du marché du travail en général et du contexte particulier de la profession choisie;
- favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels chez la personne;
- favoriser la mobilité professionnelle de la personne en lui permettant, entre autres choses, de se donner des moyens pour gérer sa carrière, notamment par la sensibilisation à l'entrepreneuriat.

Le programme permet de concilier deux exigences de la formation collégiale, c'est-à-dire la maîtrise d'une fonction technique et la polyvalence. La maîtrise de la fonction technique est assurée par l'acquisition des compétences particulières nécessaires à l'exercice de la profession dans les différents milieux de garde. La polyvalence est assurée, notamment, par l'acquisition de compétences générales qui permettront à l'éducatrice ou à l'éducateur en services de garde d'avoir une solide formation de base en ce qui a trait au développement global de l'enfant, de posséder des notions de sociologie qui lui permettront de comprendre les comportements et les besoins de l'enfant quel que soit son âge et son milieu de vie et d'appliquer des principes et des techniques de communication et de travail en équipe. La polyvalence est aussi assurée par la prise en considération, dans les compétences particulières, des aspects du travail propres aux différents milieux d'exercice de la profession, favorisant ainsi la mobilité professionnelle de la personne.

Chapitre 2. Organisation locale du programme

2.1 Projet éducatif du Collège Montmorency

Le Collège Montmorency institution d'enseignement collégial public, reconnaissant la valeur et la nécessité de l'éducation publique et son rôle dans le développement optimal et harmonieux de la personne humaine et profondément convaincu que ce développement constitue un facteur essentiel pour le progrès économique, social et culturel de la collectivité, s'engage solennellement dans toutes ses composantes et envers tous ceux et celles qui ont recours à ses services à poursuivre sa mission éducative sur la base des principes et à la lumière des finalités qui suivent :

- ❖ l'accès aux études collégiales de tous les postulants qui ont atteint le seuil minimal d'entrée;
- ❖ une formation de qualité, gage de succès dans la poursuite d'études universitaires ou dans l'intégration au marché du travail;
- ❖ la réussite du plus grand nombre, compte tenu des efforts qu'ils auront consentis pour y atteindre;
- ❖ l'accès de tous à l'environnement technologique de notre époque et la capacité d'utiliser au mieux ses potentialités, ce qui implique de pouvoir en déceler les dangers et les limites;
- ❖ l'éducation à une citoyenneté responsable, consciente tout autant de ses devoirs que de ses droits et portant vers l'engagement dans la vie de la collectivité;
- ❖ la formation intégrale de la personne dans une perspective humaniste, c'est-à-dire de liberté, de curiosité intellectuelle, de passion de savoir et de confiance en la capacité d'apprendre;
- ❖ la création d'un milieu de vie collégiale riche et dynamique, qui favorise les plus larges possibilités de développement personnel et d'ouverture sur la société;
- ❖ le service à la communauté, laquelle est en droit de bénéficier pleinement de l'expertise développée dans une institution financée par les fonds publics;
- ❖ l'ouverture aux réalités internationales par l'implication concrète des élèves et du personnel dans des échanges multiples et variés avec différents pays, peuples et cultures, dans un contexte de tolérance, de fraternité et de rapports mutuellement enrichissants;
- ❖ la sensibilisation aux impératifs du développement durable des ressources planétaires dans le meilleur intérêt des hommes et des femmes de tous les continents;
- ❖ le développement de la capacité de reconnaître et d'apprécier, dans toute leur diversité, les héritages matériels, artistiques, culturels et spirituels de l'humanité.

Document adopté par le Conseil d'administration, le 8 mai 2002

2.2 Compétences du programme

Compétence 1 : Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat.

Compétence 2 : Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant en intervenant adéquatement.

Compétence 3 : Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire.

Compétence 4 : Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde.

2.3 Liens : compétences, objectifs ministériels et cours

| Au terme de ce programme, les élèves auront développé ces compétences : | Ils seront à même d'exécuter ces tâches et auront atteint ces objectifs ministériels : | Pour ce faire, ils auront réussi les cours suivants : |
|--|--|--|
| 1- Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat | 019B Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle. | 322 223 MO Développer son potentiel créateur |
| | 019C Définir l'approche pédagogique à adopter avec l'enfant | 322 103 MO Définir l'approche pédagogique à adopter |
| | 019D Concevoir des activités de développement global | 322 243 MO Concevoir des activités de développement global 322 314 MO Stimuler le développement global : l'expression 322 323 MO Stimuler le développement global : l'intégration 322 324 MO Stimuler le développement global : le mouvement 322 334 MO Stimuler le développement global : la pensée |
| | 019E Organiser des activités éducatives | 322 314 MO Stimuler le développement global : l'expression 322 323 MO Stimuler le développement global : l'intégration 322 324 MO Stimuler le développement global : le mouvement 322 334 MO Stimuler le développement global : la pensée |

| Au terme de ce programme, les élèves auront développé ces compétences : | Ils seront à même d'exécuter ces tâches et auront atteint ces objectifs ministériels : | Pour ce faire, ils auront réussi les cours suivants : |
|---|--|---|
| | 019F Animer des activités éducatives | 322 314 MO Stimuler le développement global : l'expression 322 323 MO Stimuler le développement global : l'intégration 322 324 MO Stimuler le développement global : le mouvement 322 334 MO Stimuler le développement global : la pensée 322 40C MO Expérimenter le travail en service de garde éducatif |
| | 019M Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants | 322 604 MO Contribuer à son développement professionnel 322 60H MO Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants (stage 3) |

| Au terme de ce programme, les élèves auront développé ces compétences : | Ils seront à même d'exécuter ces tâches et auront atteint ces objectifs ministériels : | Pour ce faire, ils auront réussi les cours suivants : |
|--|--|--|
| 2- Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant en intervenant adéquatement | 0191 Observer le comportement de l'enfant | 322 174 MO Observer pour mieux intervenir |
| | 0192 Situer les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global | 350 K15 MO Décrire le développement de l'enfant 0-5 ans 350 K23 MO Décrire le développement de l'enfant 5-12 ans |
| | 0194 Établir avec les enfants une relation significative | 322 253 MO Accueillir et accompagner les enfants 0-2 ans 322 313 MO Assurer le bien-être affectif |
| | 0198 Analyser le contexte de vie familiale et sociale | 387 K53 MO Analyser les besoins particuliers de la famille québécoise |
| | 0199 Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant | 350 K43 MO Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant |
| | 019A Fournir de l'aide à l'enfant | 322 253 MO Accueillir et accompagner les enfants 0-2 ans 322 40C MO Expérimenter le travail en service de garde éducatif (stage 2) 322 403 MO Intervenir en fonction des besoins des enfants I 322 523 MO Intervenir en fonction des besoins des enfants II |
| | 019H Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources | 322 503 MO Collaborer avec les adultes 322 60H MO Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants (stage 3) |
| | 019J Intervenir au regard de l'enfant et du groupe d'enfants | 322 403 MO Intervenir en fonction des besoins des enfants 322 40C MO Expérimenter le travail en service de garde éducatif (stage 2) 322 523 MO Intervenir en fonction des besoins des enfants |
| | 019M Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants | 322 604 MO Contribuer à son développement professionnel 322 60H MO Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants (stage 3) |

| Au terme de ce programme, les élèves auront développé ces compétences : | Ils seront à même d'exécuter ces tâches et auront atteint ces objectifs ministériels : | Pour ce faire, ils auront réussi les cours suivants : |
|---|--|---|
| 3- Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire | 0193 Agir de façon sécuritaire en milieu de garde | 322 204 MO Assurer la santé et la sécurité |
| | 0195 Intervenir en regard de la santé de l'enfant | 322 204 MO Assurer la santé et la sécurité 322 253 MO Accueillir et accompagner les enfants 0-2 ans |
| | 0196 Assurer une saine alimentation à l'enfant | 120 K33 MO Promouvoir une saine alimentation |
| | 019M Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants | 322 604 MO Contribuer à son développement professionnel 322 60H MO Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants (stage 3) |

| Au terme de ce programme, les élèves auront développé ces compétences : | Ils seront à même d'exécuter ces tâches et auront atteint ces objectifs ministériels : | Pour ce faire, ils auront réussi les cours suivants : |
|--|--|---|
| 4- Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde | 0190 Analyser la fonction de travail | 322 154 MO Découvrir la profession 322 116 MO Se sensibiliser à la profession (stage 1) |
| | 0197 Communiquer en milieu de travail | 322 233 MO Communiquer avec les enfants 322 504 MO Travailler en équipe (CÉ) |
| | 019G Travailler en équipe | 322 154 MO Découvrir la profession 322 504 MO Travailler en équipe |
| | 019K Concevoir et réviser le programme éducatif | 322 513 MO Élaborer un programme éducatif |
| | 019L Organiser un service de garde | 322 605 MO Organiser un service de garde éducatif |
| | 019M Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants | 322 604 MO Contribuer à son développement professionnel 322 60H MO Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants (stage 3) |

2.4 Liens : objectifs ministériels et cours

| Code Objectif ministériel | Objectif ministériel | Code cours | Cours | Session |
|---------------------------|--|------------|--|---------|
| 0190 | Analyser la fonction de travail | 322 154 MO | Découvrir la profession | 1 |
| | | 322 116 MO | Se sensibiliser à la profession | 1 |
| 0191 | Observer le comportement de l'enfant | 322 174 MO | Observer pour mieux intervenir | 1 |
| 0192 | Situer le ou les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global | 350 K15 MO | Décrire le développement de l'enfant de 0 à 5 ans | 1 |
| | | 350 K23 MO | Décrire le développement de l'enfant de 5 à 12 ans | 2 |
| 0193 | Agir de façon sécuritaire en milieu de garde | 322 204 MO | Assurer la santé et la sécurité | 2 |
| 0194 | Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif | 322 253 MO | Accueillir et accompagner les enfants de 0 à 2 ans | 2 |
| | | 322 313 MO | Assurer le bien-être affectif | 3 |
| 0195 | Intervenir au regard de la santé de l'enfant | 322 204 MO | Assurer la santé et la sécurité | 2 |
| | | 322 253 MO | Accueillir et accompagner les enfants de 0 à 2 ans | 2 |
| 0196 | Assurer une saine alimentation à l'enfant | 120 K33 MO | Promouvoir une saine alimentation | 3 |
| 0197 | Communiquer en milieu de travail | 322 233 MO | Communiquer avec les enfants | 2 |
| | | 322 504 MO | Travailler en équipe | 5 |
| 0198 | Analyser le contexte de vie familiale et sociale d'un ou d'une enfant et en déterminer les effets sur son comportement | 387 K53 MO | Analyser les besoins particuliers de la famille québécoise | 5 |
| 0199 | Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant | 350 K43 MO | Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant | 4 |
| 019A | Fournir de l'aide à l'enfant | 322 253 MO | Accueillir et accompagner les enfants de 0 à 2 ans | 2 |
| | | 322 40C MO | Expérimenter le travail en service de garde éducatif | 4 |
| | | 322 403 MO | Intervenir en fonction des besoins des enfants I | 4 |
| | | 322 523 MO | Intervenir en fonction des besoins des enfants II | 5 |
| 019B | Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle | 322 223 MO | Développer son potentiel créateur | 2 |
| 019C | Définir l'approche pédagogique à adopter avec l'enfant | 322 103 MO | Définir l'approche pédagogique à adopter | 1 |
| 019D | Concevoir des activités de développement global de l'enfant | 322 243 MO | Concevoir des activités de développement global | 2 |
| | | 322 314 MO | Stimuler le développement global : l'expression | 3 |
| | | 322 323 MO | Stimuler le développement global : l'intégration | 3 |

| Code Objectif ministériel | Objectif ministériel | Code cours | Cours | Session |
|---------------------------|--|------------|---|---------|
| | | 322 324 MO | Stimuler le développement global : le mouvement | 3 |
| | | 322 334 MO | Stimuler le développement global : la pensée | 3 |
| 019E | Organiser des activités éducatives | 322 314 MO | Stimuler le développement global : l'expression | 3 |
| | | 322 323 MO | Stimuler le développement global : l'intégration | 3 |
| | | 322 324 MO | Stimuler le développement global : le mouvement | 3 |
| | | 322 334 MO | Stimuler le développement global : la pensée | 3 |
| 019F | Animer des activités éducatives | 322 314 MO | Stimuler le développement global : l'expression | 3 |
| | | 322 323 MO | Stimuler le développement global : l'intégration | 3 |
| | | 322 324 MO | Stimuler le développement global : le mouvement | 3 |
| | | 322 334 MO | Stimuler le développement global : la pensée | 3 |
| | | 322 40C MO | Expérimenter le travail en service de garde éducatif | 4 |
| 019G | Travailler en équipe | 322 154 MO | Découvrir la profession | 1 |
| | | 322 504 MO | Travailler en équipe | 5 |
| 019H | Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources | 322 503 MO | Collaborer avec les adultes | 5 |
| | | 322 60H MO | Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants | 6 |
| 019J | Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants | 322 403 MO | Intervenir en fonction des besoins des enfants I | 4 |
| | | 322 40C MO | Expérimenter le travail en service de garde éducatif | 4 |
| | | 322 523 MO | Intervenir en fonction des besoins des enfants II | 5 |
| 019K | Concevoir et réviser le programme éducatif | 322 513 MO | Élaborer un programme éducatif | 5 |
| 019L | Organiser un service de garde à l'enfance | 322 605 MO | Organiser un service de garde éducatif | 6 |
| 019M | Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants | 322 604 MO | Contribuer à son développement professionnel | 6 |
| | | 322 60H MO | Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants | 6 |

2.5 Liens : cours et objectifs ministériels

| Code cours | Cours | Session | Code objectif ministériel | Objectif ministériel |
|------------|--|---------|---------------------------|--|
| 322 103 MO | Définir l'approche pédagogique à adopter | 1 | 019C | Définir l'approche pédagogique à adopter avec l'enfant |
| 322 116 MO | Se sensibiliser à la profession | 1 | 0190 | Analyser la fonction de travail |
| 322 154 MO | Découvrir la profession | 1 | 0190 019G | Analyser la fonction de travail Travailler en équipe |
| 322 174 MO | Observer pour mieux intervenir | 1 | 0191 | Observer le comportement de l'enfant |
| 350 K15 MO | Décrire le développement de l'enfant de 0 à 5 ans | 1 | 0192 | Situer le ou les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global |
| 322 204 MO | Assurer la santé et la sécurité | 2 | 0193 0195 | Agir de façon sécuritaire en milieu de garde Intervenir au regard de la santé de l'enfant |
| 322 223 MO | Développer son potentiel créateur | 2 | 019B | Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle |
| 322 233 MO | Communiquer avec les enfants | 2 | 0197 | Communiquer en milieu de travail |
| 322 243 MO | Concevoir des activités de développement global | 2 | 019D | Concevoir des activités de développement global de l'enfant |
| 322 253 MO | Accueillir et accompagner les enfants de 0 à 2 ans | 2 | 0194 0195 019A | Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif Intervenir au regard de la santé de l'enfant Fournir de l'aide à l'enfant |
| 350 K23 MO | Décrire le développement de l'enfant de 5 à 12 ans | 2 | 0192 | Situer le ou les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global |
| 120 K33 MO | Promouvoir une saine alimentation | 3 | 0196 | Assurer une saine alimentation à l'enfant |
| 322 313 MO | Assurer le bien-être affectif | 3 | 0194 | Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif |
| 322 314 MO | Stimuler le développement global : l'expression | 3 | 019D 019E 019F | Concevoir des activités de développement global de l'enfant Organiser des activités éducatives Animer des activités éducatives |
| 322 323 MO | Stimuler le développement global : l'intégration | 3 | 019D 019E 019F | Concevoir des activités de développement global de l'enfant Organiser des activités éducatives Animer des activités éducatives |
| 322 324 MO | Stimuler le développement global : le mouvement | 3 | 019D 019E 019F | Concevoir des activités de développement global de l'enfant Organiser des activités éducatives Animer des activités éducatives |

| Code cours | Cours | Session | Code objectif ministériel | Objectif ministériel |
|------------|---|---------|---------------------------|--|
| 322 334 MO | Stimuler le développement global : la pensée | 3 | 019D 019E 019F | Concevoir des activités de développement global de l'enfant Organiser des activités éducatives Animer des activités éducatives |
| 322 403 MO | Intervenir en fonction des besoins des enfants I | 4 | 019J 019A | Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants Fournir de l'aide à l'enfant |
| 322 40C MO | Expérimenter le travail en service de garde éducatif | 4 | 019A 019F 019J | Fournir de l'aide à l'enfant Animer des activités éducatives Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants |
| 350 K43 MO | Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant | 4 | 0199 | Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant |
| 322 503 MO | Collaborer avec les adultes | 5 | 019H | Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources |
| 322 504 MO | Travailler en équipe | 5 | 019G 0197 | Travailler en équipe Communiquer en milieu de travail |
| 322 513 MO | Élaborer un programme éducatif | 5 | 019K | Concevoir et réviser le programme éducatif |
| 322 523 MO | Intervenir en fonction des besoins des enfants II | 5 | 019J 019A | Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants Fournir de l'aide à l'enfant |
| 387 K53 MO | Analyser les besoins particuliers de la famille québécoise | 5 | 0198 | Analyser le contexte de vie familiale et sociale d'un ou d'une enfant et en déterminer les effets sur son comportement |
| 322 604 MO | Contribuer à son développement professionnel | 6 | 019M | Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants |
| 322 605 MO | Organiser un service de garde éducatif | 6 | 019L | Organiser un service de garde à l'enfance |
| 322 60H MO | Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants | 6 | 019M | Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants |

2.6 Logigramme

TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE

Logigramme des cours selon les sessions et les compétences à développer

| COMPÉTENCES | SESSION I | SESSION II | SESSION III | SESSION IV | SESSION V | SESSION VI |
|--|--------------------------|--|--|--|--|--|
| 1- Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat | 322 103 MO | 322 223 MO 322 243 MO | 322 314 MO 322 323 MO 322 324 MO 322 334 MO | 322 40C MO | | 322 604 MO 322 60H MO |
| 2- Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant en intervenant adéquatement | 322 174 MO 350 K15 MO | 350 K23 MO 322 253 MO 322 253 MO | 322 313 MO | 350 K43 MO 322 40C MO 322 403 MO | 387 K53 MO 322 503 MO 322 523 MO | 322 60H MO 322 604 MO |
| 3- Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire | | 322 204 MO | 120 K33 MO | | | 322 604 MO 322 60H MO |
| 4- Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde | 322 154 MO 322 116 MO | 322 233 MO | | | 322 503 MO 322 504 MO 322 513 MO | 322 605 MO 322 604 MO 322 60H MO |

2.7 Description succincte des apprentissages

Présentation de la démarche éducative proposée pour les trois années de la formation en Techniques d'éducation à l'enfance au Collège Montmorency

Pour bien cerner la démarche que nous voulions entreprendre avec les élèves de la technique, l'équipe des enseignants du département a donné un thème chaque session. Ce thème décrira le chemin à parcourir pour devenir un éducateur à l'enfance professionnel.

Pour la première année de la formation :

Pour la première année, les enseignants ont décidé de mettre l'accent sur la découverte de la profession et de la clientèle, en effet, il est important pour l'élève qui s'engage dans la profession, de vérifier son choix professionnel par l'appropriation des enjeux de base de la profession. De plus, l'élève sera amené à saisir l'importance de la planification des actes pédagogiques dans un contexte professionnel.

Pour la deuxième année de la formation :

Pour la deuxième année, les enseignants ont décidé de mettre l'accent sur l'utilisation des activités dans le but de stimuler le développement global de l'enfant. L'élève sera introduit aux principes de l'animation des activités comme moyen de choix pour soutenir et stimuler le développement des enfants. De plus, l'intervention de base auprès de l'enfant et du groupe d'enfant sera présentée comme un moyen pour encadrer l'enfant ou le groupe d'enfants.

Pour la troisième année de la formation :

Pour la troisième année, les enseignants ont décidé de mettre l'accent sur le partage des responsabilités éducatives entre les divers intervenants, l'intervention auprès des enfants qui présentent des besoins particuliers, ainsi que sur l'analyse du champ d'intervention professionnelle. La dernière année de la formation met les élèves dans un contexte de plus en plus réel, ce qui les préparera au travail concret dans les divers milieux professionnels.

À la fin de la formation collégiale, l'élève sera en mesure d'intégrer le marché du travail avec les outils de base en matière de pédagogie ouverte et possèdera aussi, les outils nécessaires à la poursuite de son développement professionnel dans un milieu de garde éducatif.

Chapitre 3 : Grille et descriptions des cours

3.1 Grille de cours

(322.A0) - TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE

Admission 2010-2011

| Session 1 | | | POND | | | UNITÉS | PRÉALABLES |
|-----------|------------|--|----------------------------------|----|---|--------|---|
| A H | 601 ESB MO | Lecture et analyse | 3 | 1 | 2 | 2,00 | |
| A H | 999 999 -- | Cours complémentaire | 3 | 0 | 3 | 2,00 | |
| A | 322 103 MO | Définir l'approche pédagogique à adopter | 2 | 1 | 2 | 1,67 | |
| A | 322 116 MO | Se sensibiliser à la profession | 1 | 5 | 2 | 2,67 | CR322 103, CR322 154 |
| A | 322 154 MO | Découvrir la profession | 3 | 1 | 2 | 2,00 | |
| A | 322 174 MO | Observer pour mieux intervenir | 2 | 2 | 2 | 2,00 | |
| A | 350 K15 MO | Décrire le développement de l'enfant de 0 à 5 ans | 3 | 2 | 3 | 2,67 | |
| Total : | | | 48 heures de travail par semaine | | | | |
| Session 2 | | | POND | | | UNITÉS | PRÉALABLES |
| A H | 601 101 MQ | Écriture et littérature | 2 | 2 | 3 | 2,33 | PA 601 ESB |
| A H | 340101 MQ | Philosophie et rationalité | 3 | 1 | 3 | 2,33 | |
| A H | 109101 MQ | Activité physique et santé (bloc 1) | 1 | 1 | 1 | 1,00 | |
| H | 322 204 MO | Assurer la santé et la sécurité | 2 | 2 | 2 | 2,00 | |
| H | 322 223 MO | Développer son potentiel créateur | 1 | 2 | 3 | 2,00 | |
| H | 322 233 MO | Communiquer avec les enfants | 1 | 2 | 2 | 1,67 | |
| H | 322 243 MO | Concevoir des activités de développement global | 1 | 2 | 2 | 1,67 | PR322 103 |
| H | 322 253 MO | Accueillir et accompagner les enfants de 0 à 2 ans | 1 | 2 | 2 | 1,67 | PA350 K15, PR322 103 |
| H | 350 K23 MO | Décrire le développement de l'enfant de 5 à 12 ans | 2 | 1 | 2 | 1,67 | PA350 K15 |
| Total : | | | 46 heures de travail par semaine | | | | |
| Session 3 | | | POND | | | UNITÉS | PRÉALABLES |
| A H | 601 102 MQ | Littérature et imaginaire | 3 | 1 | 3 | 2,33 | PA601 101 |
| A H | 340 102 MQ | L'être humain | 3 | 0 | 3 | 2,00 | PA340 103 |
| A H | 109102 MQ | Activité physique et efficacité (bloc 2) | 0 | 2 | 1 | 1,00 | |
| A | 120 K33 MO | Promouvoir une saine alimentation | 1 | 2 | 2 | 1,67 | |
| A | 322 313 MO | Assurer le bien-être affectif | 1 | 2 | 2 | 1,67 | PA350 K23 |
| A | 322 314 MO | Stimuler le développement global : l'expression | 2 | 2 | 2 | 2,00 | PA322 243 |
| A | 322 323 MO | Stimuler le développement global : l'intégration | 1 | 2 | 2 | 1,67 | PA322 243 |
| A | 322 324 MO | Stimuler le développement global : le mouvement | 2 | 2 | 2 | 2,00 | PA322 243 |
| A | 322 334 MO | Stimuler le développement global : la pensée | 2 | 2 | 2 | 2,00 | PA322 243 |
| Total : | | | 49 heures de travail par semaine | | | | |
| Session 4 | | | POND | | | UNITÉS | PRÉALABLES |
| A H | 601 103 MQ | Littérature québécoise | 3 | 1 | 4 | 2,67 | PA 601 102 |
| A H | 340 ESB MO | Éthique et politique | 3 | 0 | 3 | 2,00 | PA 340 102 |
| A H | 604 10X MQ | Anglais I | 2 | 1 | 3 | 2,00 | |
| H | 322 403 MO | Intervenir en fonction des besoins des enfants I | 1 | 2 | 2 | 1,67 | PA350 K23, CR322 40C |
| H | 322 40C MO | Expérimenter le travail en service de garde éducatif | 1 | 11 | 4 | 5,33 | PA322 116, PA322 313, PA322 314, PA322 323, PA322 324, PA322 334, PR322 223, CR322 403, CR350 K43 |
| H | 350 K43 MO | Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant | 2 | 1 | 2 | 1,67 | PA350 K23 |
| Total : | | | 46 heures de travail par semaine | | | | |

| Session 5 | | | POND | | | UNITÉS | PRÉALABLES | |
|-----------|---|------------|---|----------------------------------|----|--------|------------|--|
| A | H | 109103 MQ | Intégration de l'activité physique à son mode de vie (bloc 3) | 1 | 1 | 1 | 1,00 | |
| A | H | 604 XXX MO | Anglais II | 2 | 1 | 3 | 2,00 | PA 604 10X |
| A | H | 999 999 -- | Cours complémentaire | 3 | 0 | 3 | 2,00 | |
| A | | 322 503 MO | Collaborer avec les adultes | 1 | 2 | 2 | 1,67 | PA322 154 |
| A | | 322 504 MO | Travailler en équipe | 2 | 2 | 3 | 2,33 | PA322 154 |
| A | | 322 513 MO | Élaborer un programme éducatif | 1 | 2 | 2 | 1,67 | PR322 40C, PA322 403 |
| A | | 322 523 MO | Intervenir en fonction des besoins des enfants II | 1 | 2 | 2 | 1,67 | PR322 40C, PA322 403 |
| A | | 387 K53 MO | Analyser les besoins particuliers de la famille québécoise | 2 | 1 | 3 | 2,00 | |
| Total : | | | | 43heures de travail par semaine | | | | |
| Session 6 | | | POND | | | UNITÉS | PRÉALABLES | |
| H | | 322 604 MO | Contribuer à son développement professionnel | 1 | 3 | 4 | 2,67 | PA tous les cours de formation spécifique des sessions 1 à 5 et CR ceux de la session 6. |
| H | | 322 605 MO | Organiser un service de garde éducatif | 2 | 3 | 4 | 3,00 | |
| H | | 322 60H MO | Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants | 1 | 16 | 7 | 8,00 | |
| Total : | | | | 41 heures de travail par semaine | | | | |

: Cours associé à l'épreuve synthèse

Préalable absolu (PA) : avoir réussi ce cours avec une note finale de 60 % et plus

Préalable relatif (PR) : avoir suivi ce cours et obtenu une note finale de 50 % et plus

Cours requis (CR) : avoir réussi ce cours ou le suivre en même temps

3.2 Description des cours de la session 1

322 103 MO Définir l'approche pédagogique à adopter

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 2-1-2 | 1,67 | 1 |

Préalable: aucun

Compétence visée :

Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

019C Définir l'approche pédagogique à adopter avec l'enfant.

Buts du cours :

À la fin de ce cours, l'élève sera en mesure, pour une situation d'apprentissage précise, de choisir et de justifier des stratégies et moyens à privilégier en lien avec une approche conforme aux approches préconisées dans les programmes-cadres utilisés dans les services de garde du Québec. Ce cours est une introduction aux grands courants pédagogiques actuels et ses acquis de formation seront réinvestis dans l'ensemble des cours de la formation.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Identifier les particularités de l'enfant et du groupe d'enfants.
 - Identifier les facteurs externes à la situation d'apprentissage susceptibles d'influer sur le comportement de l'enfant ou du groupe d'enfants.
 - Reconnaître les valeurs, principes, rôles attribués à l'enfant et à l'adulte selon les différents modèles pédagogiques ainsi que leurs effets sur la situation d'apprentissage.
 - Identifier les éléments favorables ou les obstacles et les irritants face à une situation d'apprentissage donnée.
 - Définir des stratégies et des moyens conformes aux approches préconisées dans les programmes-cadres pour une situation d'apprentissage précise.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- démontrer les connaissances acquises pour apporter des solutions aux problèmes soulevés en justifiant ses choix en fonction d'une approche pédagogique de qualité.
-

Contenu

Savoir

- Importance de l'enfance dans le cheminement ultérieur de l'être humain.
- Stades de développement de l'enfant selon Piaget. (Rappel).
- Effets bénéfiques du jeu sur les apprentissages de l'enfant.
- Les éléments d'une situation d'apprentissage.
- Conditions qui facilitent l'apprentissage : climat, plaisir, motivation, etc.
- Approche centrée sur l'apprentissage (béhaviorisme) versus l'approche centrée sur l'apprenant (développementale) : principes, valeurs, effets, rôle de l'adulte et rôle de l'enfant.
- Tendances actuelles en matière d'éducation à l'enfance : notions de développement global, apprentissage actif, approche écologique.
- Principes, valeurs et objectifs des programmes-cadres utilisés dans les services de garde au Québec.
- Applications pédagogiques des programmes-cadres et de l'approche de l'apprentissage actif :
 - le climat de soutien démocratique
 - les types d'activités
 - les principes de l'horaire quotidien
- Le rôle de l'éducatrice pendant les activités
 - les espaces variés qui tiennent compte des besoins et intérêts des enfants.
- Critères de choix du matériel

Savoir-faire

- Identification des facteurs externes de réussite ou d'échec d'une situation d'apprentissage donnée.
- Reconnaissance des caractéristiques propres aux 2 approches à travers de situation d'apprentissage.
- Analyses critiques de situations d'apprentissage et modifications au besoin en lien avec les approches des programmes-cadres.
- Application des principes fondamentaux d'un climat de soutien démocratique.
- Analyse critique sur le choix du matériel
- Identification des principes de l'horaire quotidien à travers un horaire type.
- Reconnaissance du rôle de l'éducatrice à travers une situation d'apprentissage.
- Analyse critique d'un événement.

322 116 MO Se sensibiliser à la profession

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-5-2 | 2,67 | 1 |

Préalable: CR322 103, CR322 154

Compétence visée :

Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

O190 Analyser la fonction de travail.

Buts du cours

À la fin de ce cours, l'élève sera capable de valider son choix professionnel par la connaissance et l'expérimentation de la profession d'éducateur à l'enfance. Ce cours, est le premier stage pratique d'une série de trois dans les milieux professionnels, permettra aux élèves de se confronter à la réalité de la profession.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Décrire les caractéristiques physiques et humaines des deux services de garde.
 - Analyser les situations vécues et observées dans les milieux de stage.
 - Collaborer aux tâches et aux opérations liées à la fonction de travail.
 - Identifier les habiletés professionnelles à développer auprès des enfants, du personnel éducatif et des autres intervenants du milieu.
 - Démontrer des habiletés et des comportements de base nécessaires à la fonction de travail.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, de l'élève sera capable de :

- démontrer des habiletés et attitudes professionnelles de base liées à l'exercice de la fonction de travail;
 - valider son choix professionnel en s'appuyant sur sa connaissance et son expérience des milieux visités, des tâches, des opérations, comportements et habiletés liés à la fonction de travail.
-

Contenu

Savoir

- Réinvestissement des notions apprises dans le cours « Définir l'approche pédagogique à adopter », dans le cours « Observer pour mieux intervenir » et dans le cours « Découvrir la profession ».
- Rappels de notions vues dans la formation selon les besoins de l'élève et de la réalité du milieu de stage.

Savoir-faire

- Établissement d'un portrait représentatif du service de garde.
 - Expérimentation de certaines tâches d'un éducateur en services de garde éducatifs.
 - Autoévaluation de ses habiletés et comportements nécessaires à l'exercice du travail d'éducateur en services de garde éducatifs, en utilisant les outils pédagogiques du stage 1.
-

322 154 MO Découvrir la profession

| Département | Pondération | Unités | Session |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Techniques d'éducation à l'enfance | 3-1-2 | 2,00 | 1 |

Préalable: aucun

Compétence visée :

Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde.

Cours contribuant au développement de cette compétence: voir tableaux pp. 45-49.

Objectifs ministériels visés

0190 Analyser la fonction de travail.

019G Travailler en équipe.

Buts du cours :

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de valider son choix professionnel en démontrant sa compréhension du rôle de l'éducateur à l'enfance pour une clientèle 0-12 ans et sa connaissance de l'organisation des services de garde au Québec.

De plus, l'élève sera en mesure d'évaluer la qualité de sa participation aux réunions d'équipe et aux différentes rencontres de travail.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Distinguer les rôles et responsabilités de chacun des membres d'une équipe.
 - Évaluer la qualité de sa participation aux réunions d'équipe et aux rencontres de travail.
 - Décrire le développement des services de garde au Québec, particulièrement de la fonction éducative de 1960 à nos jours.
 - Décrire la situation actuelle des conditions de travail
 - Décrire et comparer l'organisation des différents types de services de garde au Québec.
 - Cerner les domaines de responsabilités dans le rôle du personnel éducateur.
 - Décrire les principales tâches et responsabilités du personnel éducateur.
 - Déterminer l'importance relative des tâches en fonction de l'horaire type d'une journée selon les différents types de services de garde.
 - Examiner les habiletés et compétences nécessaires à l'exercice de la fonction de travail.
 - Interpréter les règlements et la loi sur les services de garde éducatifs à l'enfance ainsi que les rôles et mandats du ministère responsable de la famille.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, de l'élève sera capable de :

- justifier son choix professionnel dans un bilan personnel en s'appuyant sur sa compréhension du rôle de l'éducatrice à l'enfance et sa connaissance de l'organisation des services de garde au Québec;
 - dresser son portrait en tant que participant à des travaux d'équipe ou des situations de travail.
-

Contenu

Savoir

- Différents rôles et responsabilités des membres d'une équipe de travail.
- Outil de planification de travail
- Définition de la participation.
- Caractéristiques de la participation efficace.
- Obstacles à la participation.
- Attitudes à adopter lors du travail en équipe : le respect, l'ouverture d'esprit, la coopération, etc.
- Étapes importantes de l'évolution de la profession et des services de garde.
- Politique familiale.
- Principaux intervenants qui influencent le développement des services de garde au Québec : niveau local, régional, provincial et national.
- Les salaires, les conditions d'entrée sur le marché du travail, la syndicalisation.
- Caractéristiques des types de services de garde (CPE, milieu familial, garderies, milieu scolaire, jardins d'enfants, haltes-garderies) : horaire, locaux, ratios.
- Nature des postes et les niveaux de pouvoir des trois types de rôles : éducatif, de soutien, administratif. Organigramme.
- Cadre légal et économique du statut de travailleur autonome au Québec pour les responsables des services de garde en milieu familial : autonomie professionnelle et obligations envers les parents et le bureau coordonnateur.
- 3 mandats : Mission éducative, les soins de base et engagement dans la communauté.
- Tâches et responsabilités : organisation physique, matérielle et pédagogique du service; répondre aux besoins liés à la santé de l'enfant ; intervenir au regard du développement global de l'enfant; établir une relation avec les parents; gérer les ressources humaines et financières; prendre part à des réunions, etc.
- Particularités de l'horaire type selon les types de services de garde.
- Compétences de l'éducatrice :
 - Fondamentales,
 - Professionnelles
 - À caractère général
- Loi et règlements sur les services de garde éducatifs à l'enfance.

Savoir-faire

- Expérimentation d'un groupe de travail en utilisant des techniques appropriées pour son bon fonctionnement.
- Autoévaluation de sa participation après les rencontres d'équipe.
- Différenciation des caractéristiques des milieux de travail de l'éducatrice à l'enfance.
- Comparaison de ses attentes aux caractéristiques de la fonction de travail en vue de valider son choix professionnel.
- Accumulation de données à l'aide de visites de milieux et d'entrevues.
- Comparaison de ses attentes aux rôles et tâches liés à la fonction de travail en vue de valider son choix professionnel.
- Analyse des 22 objectifs ministériels en lien avec les habiletés et comportements et les différentes tâches de l'éducatrice.
- Autoévaluation de son profil personnel et professionnel vis-à-vis des exigences de la profession (identification de ses limites et ses forces), validation de son choix professionnel.
- Recherche d'informations dans les textes de loi et de règlements.

322 174 MO Observer pour mieux intervenir

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 2-2-2 | 2,00 | 1 |

Préalable : aucun

Compétence visée:

Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

0191 Observer le comportement de l'enfant.

Buts du cours :

À la fin de ce cours, l'élève sera en mesure de réaliser une démarche complète d'observation et de présenter un rapport destiné aux parents. Ce cours permettra aux élèves de bien saisir le rôle d'observateur et les habiletés développées dans le cours seront utilisées dans l'ensemble des cours de la formation.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Reconnaître l'importance et les avantages de l'observation en service de garde.
 - Définir les objets et contenus d'observation en milieu de garde.
 - Choisir la méthode et l'outil d'observation en fonction du but poursuivi.
 - Adapter ou créer des outils existants.
 - Connaître les règles d'éthique en observation.
 - Percevoir la totalité des faits significatifs par une attention suivie et par des techniques de cueillette de données.
 - Enregistrer des données précises, concises et objectives.
 - Repérer les facteurs pouvant nuire ou aider à l'observation en services de garde.
 - Classer et organiser les données d'observation.
 - Établir des liens pertinents entre les différents faits observés en relevant des constantes et des variantes.
 - Expliquer avec logique les faits observés en émettant une ou des hypothèses et en évitant les jugements hâtifs.
 - Faire une analyse critique de la démarche d'observation.
 - Proposer des modifications pertinentes à apporter à sa démarche.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, de l'élève sera capable de :

- réaliser une démarche complète d'observation soit la planification, la cueillette des données, l'analyse, la synthèse, la rédaction d'un rapport et l'évaluation;
 - recueillir des faits significatifs à l'aide d'un outil spécifique, à partir d'un document audiovisuel. Il en fera une brève analyse et préparera une démarche d'observation en lien avec les faits observés en justifiant tous ses choix.
-

Contenu

Savoir

- Définition de l'observation et du processus.
- Importance et buts de l'observation systématique en service de garde.
- Objets et contenus d'observation : l'enfant et les dimensions de son développement, son langage non verbal, son bien-être, sa place dans le groupe; son environnement physique, social et pédagogique.
- Méthodes d'observation, leurs avantages et inconvénients.
- Outils standardisés et non standardisés, leurs avantages et inconvénients.
- Règles d'éthique reliées aux enfants, aux parents et collègues.
- Qualités et aptitudes à développer pour devenir un bon observateur.
- Importance de la considération des éléments contextuels entourant un fait.
- Règles de rédaction et techniques de prise de note.
- Distinction entre fait et jugement.
- Obstacles à l'observation.
- Moyens d'analyse (thèmes, catégories, constances, contrastes, ressemblances, différences).
- Interprétation des résultats et l'émergence d'hypothèses.
- Rapports destinés aux parents : les types de rapports, la synthèse des résultats, la formulation d'objectifs et pistes d'intervention.
- Démarche réflexive et la démarche de confrontation.
- Objets d'évaluation : la planification, la qualité des données recueillies, l'attitude de l'observateur, les techniques, les méthodes, les instruments, l'analyse et la synthèse.

Savoir-faire

- Identification des composantes des dimensions du développement à partir de documents audiovisuels et de séances d'observation à la salle Mickey.
- Observation de l'environnement de la salle Mickey.
- La planification d'une observation : détermination du but, de l'objet et du contenu, choix des méthodes et outils, proposition d'une procédure.
- Création et analyse d'outils d'observation.
- Observation des comportements d'enfants de la salle Mickey et de documents audiovisuels à l'aide de différents outils.
- Description des comportements significatifs des enfants, situés dans leur contexte, en maîtrisant une technique personnelle de prise de note.
- Analyses de faits observés à partir de situations fictives et de séances d'observation à la salle Mickey.
- Conception de rapports.
- Rédaction d'un journal personnel d'observation.

350 K15 MO Décrire le développement de l'enfant de 0 à 5 ans

| | | | |
|-------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Psychologie | 3-2-3 | 2,67 | 1 |

Préalable : aucun

Compétence visée :

Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

O192 Situer les besoins d'un ou d'une enfant au regard de son développement global.

Buts du cours

Ce cours permettra aux élèves du programme Techniques d'éducation à l'enfance de s'initier à la psychologie de l'enfant de 0 à 5 ans. Plus précisément, il vise à faire connaître aux élèves les phases du développement dans ses dimensions physique et motrice, cognitive, affective, sociale et morale, langagière afin que ceux-ci puissent adapter leurs interventions en fonction de la dynamique développementale propre à chaque enfant.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Décrire les différents stades de développement sensoriel et psychomoteur selon l'âge et le vocabulaire qui s'y rapporte.
 - Déterminer l'intervention adéquate selon les différents styles d'attachement.
 - Expliquer le développement de la personnalité de l'enfant en lien avec les pratiques éducatives de l'adulte.
 - Identifier les types de comportements sociaux et les interventions adéquates.
 - Identifier les différentes étapes du développement du langage et le vocabulaire qui s'y rapporte.
 - Proposer des interventions pertinentes en lien avec la séquence du développement cognitif et moral.
 - Décrire les stades de développement psychosexuel et les comportements associés.
 - Démontrer l'adéquation entre les notions théoriques et les comportements observés aux différents âges de l'enfant.
 - Identifier les conditions favorables au développement global de l'enfant en tenant compte de la trajectoire développementale de l'enfant observé.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- décrire, analyser et déterminer les comportements et les habiletés à développer chez l'enfant de 0 à 5 ans dans le but de favoriser son développement global.
-

Contenu

Savoir

- Développement physique et moteur de 0 à 5 ans.
- Développement de la vie émotionnelle.
- Développement des liens d'attachement.
- Styles d'attachement : théorie d'Ainsworth.
- Développement psychosocial Erikson.
- Formation de la personnalité.
- Tempérament et le caractère.
- Dynamique parent-enfant.
- Concept de soi, émotions.
- Différentes pratiques éducatives.
- Théorie de Baumrind.
- Béhaviorisme.
- Habiletés sociales.
- Développement du langage.
- Théorie de Piaget.
- Développement psychosexuel (Freud).
- Développement identité sexuelle, rôles sexuels (début).
- Éthique professionnelle en milieu de garde.
- Stades du développement de l'enfant de 0 à 5 ans selon les dimensions du développement : physique et moteur, affectif, social et moral, cognitif, langagier.
- Facteurs favorisant le développement du plein potentiel de l'enfant.
- Trajectoires développementales possibles.
- Influences respectives de l'hérédité et de l'environnement.
- Théories de Bronfenbrenner et Horowitz.
- Mythes et préjugés concernant le comportement de l'enfant de 0 à 5 ans.

Savoir-faire

- Identification de l'étape de développement sensoriel et moteur de l'enfant observé.
- Description du style d'attachement de l'enfant observé.
- Analyse des comportements de l'enfant avec la grille d'Erikson.
- Choix des interventions adéquates selon le type de comportement de l'enfant observé.
- Distinction des principes éducatifs propres à stimuler le développement de l'enfant.
- Distinction entre les comportements normaux versus problématiques selon l'âge de l'enfant.
- Formulation de réponses adéquates aux questions de l'enfant de 0 à 5 ans concernant la sexualité.
- Manifestation d'objectivité dans ses observations.
- Adéquation entre le développement global de l'enfant selon les données théoriques et le développement réel de l'enfant observé.
- Utilisation pertinente des tableaux synthèses des grandes théories du développement.
- Démonstration d'éthique professionnelle dans ses jugements et observations.
- Identification des besoins particuliers de chaque enfant.
- Utilisation de ses connaissances et de ses observations pour favoriser le développement global de l'enfant de 0 à 5 ans.
- Manifestation de sens critique à l'égard du comportement de l'enfant.

3.3 Description des cours de la session 2

322 204 MO Assurer la santé et la sécurité

| Département | Pondération | Unités | Session |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Techniques d'éducation à l'enfance | 2-2-2 | 2,00 | 2 |

Préalable : aucun

Compétence visée :

Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectifs ministériels visés

0193 Agir de façon sécuritaire en milieu de garde.

0195 Intervenir en regard de la santé de l'enfant.

Buts du cours :

À la fin de ce cours, l'élève sera capable d'organiser un environnement sécuritaire en milieu de garde. De plus, il aura développé des habiletés et des aptitudes essentielles au travail de prévention, de dépistage, d'éducation et d'intervention en matière de santé des enfants. L'élève sera également en mesure d'agir adéquatement dans les diverses situations d'urgence avec promptitude, efficacité et sécurité.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Décrire les besoins de base en matière de santé.
 - Justifier le choix des interventions à effectuer selon les besoins de base et les signes et symptômes inhabituels ou de maladie perçus chez l'enfant.
 - Appliquer les mesures d'hygiène en favorisant le développement de l'autonomie de l'enfant.
 - Choisir les moyens efficaces pour créer une ambiance calme.
 - Appliquer les procédures adéquates lors de l'administration des médicaments.
 - Décrire les organismes de santé.
 - Consigner correctement les informations dans les rapports en matière de santé de l'enfant.
 - Identifier les sources potentielles et réelles de contamination et de danger.
 - Appliquer les mesures d'hygiène usuelles et de précautions universelles.
 - Identifier les mesures de sécurité efficaces à appliquer lors des activités en milieu de garde.
 - Utiliser les procédures adéquates dans les situations d'urgence.
 - Utiliser les procédures adéquates dans le cas de mauvais traitements ou de négligence.
 - Démontrer des mesures destinées à protéger sa santé physique et mentale.
 - Consigner correctement les informations dans un rapport d'accidents et d'incidents.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- démontrer des habiletés et des aptitudes essentielles au travail de prévention, de dépistage, d'éducation et d'intervention en matière de santé et de sécurité des enfants.
-

Contenu**Savoir**

- Rappel des besoins physiologiques de base.
- Notions sur la croissance et le développement physique de l'enfant de 0 à 12 ans.
- Maladies courantes, infectieuses, chroniques.
- Rôle de l'éducatrice comme agent de promotion de la santé : dépistage, prévention, éducation, intervention.
- Mesures d'hygiène (brossage des dents, éternuement, soins corporels, etc.).
- Cycles du sommeil.
- Équilibre et renouvellement des énergies.
- Procédure d'administration des médicaments : autorisation médicale et parentale, protocole d'administration.
- Organismes de santé.
- Procédures de déclaration en matière de santé.
- Rapport d'accident.
- Fiche de santé de l'enfant.
- Fiche d'administration d'un médicament.
- Confidentialité des informations.
- Facteurs prédisposant aux blessures (enfants, adultes, jouets, environnement, plantes, produits dangereux, etc.).
- Règlementation sur les aires de jeux extérieures.
- Méthode de désinfection.
- Produits désinfectants.
- Transmission des infections.
- Lavage des mains.
- Mesures de précaution universelles.
- Normes d'exclusion.
- Sécurité lors des sorties, des déplacements, d'activités sportives et des jeux extérieurs.
- Techniques de premiers soins.
- Règlementation en vigueur.
- Plan d'évacuation.
- Indices de maltraitance et de négligence.
- Procédé de signalement.
- Prévention des maux de dos.
- Principes d'ergonomie.
- Précautions concernant les femmes enceintes.
- Gestion du stress.
- Épuisement professionnel.
- Rapport d'accidents et d'incidents.

Savoir-faire

- Identification des besoins des enfants en matière de santé.
- Recherche documentaire sur les infections courantes.
- Justification des interventions à effectuer en fonction des observations et des renseignements recueillis.
- Application des techniques reliées aux différents soins d'hygiène.
- Choix de moyens pour assurer l'hygiène et pour rendre ces moments agréables.
- Mise en place d'une routine qui permet de répondre aux besoins de détente et de sommeil des enfants.
- Aménagement d'un milieu propice à la détente.
- Application des techniques d'administration des médicaments.
- Enregistrement des informations dans les différents rapports en matière de santé.
- Utilisation de grilles d'évaluation en matière de sécurité.
- Application des techniques de désinfection.
- Application de la technique du lavage des mains.
- Application des mesures de précaution universelles.
- Planification de la sécurité lors d'une sortie.
- Identification des postes de surveillance.
- Respect des règles de sécurité.
- Application de soins en cas d'urgence.
- Application des procédures en cas d'évacuation.
- Recherche documentaire et collecte d'information.
- Application de techniques pour travailler sans se blesser.
- Recherche de solutions pour prévenir l'épuisement professionnel.
- Rédaction d'un rapport d'accidents et d'incidents.

322 223 MO Développer son potentiel créateur

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-2-3 | 2,00 | 2 |

Préalable : aucun

Compétence visée :

Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

O19B Exploiter sa créativité dans un contexte d'intervention professionnelle.

Buts du cours

L'élève sera capable d'appliquer un processus créateur afin de résoudre un problème concret en service de garde. Ce cours permet de sensibiliser les élèves à l'importance de trouver des solutions novatrices aux différents problèmes rencontrés dans le cadre du travail quotidien de l'éducateur en service de garde. De plus, l'aspect de la créativité sera utilisé dans l'ensemble des cours de la formation.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Définir un besoin de création dans un contexte professionnel.
 - Proposer des idées en manifestant une ouverture d'esprit ainsi qu'une bonne confiance en soi tout en appliquant les principaux éléments favorisant la créativité.
 - Choisir une idée en précisant comment elle sera développée afin de lui donner une forme plus définie.
 - Réaliser une synthèse de ses acquis en expression et en créativité.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- appliquer le processus créateur dans un contexte professionnel;
 - analyser et évaluer sa participation dans un processus de résolution de problème qui sera filmé (vidéoréaction).
-

Contenu

Savoir

- Bref historique.
- Résistance aux changements.
- Principales théories de l'expression et de la créativité.
- Différents niveaux de créativité.
- Programmes éducatifs des SDG au Québec (liens avec la créativité).
- Freins.
- Facteurs favorisant l'expression et la créativité.
- Caractéristiques de la personne créative (adulte, enfant).
- Fonctions des 2 hémisphères.
- Deux types de pensées (complémentaires) et distinction de la phase divergente et convergente.
- Règles à respecter lors de la phase divergente.
- Processus créateur.
- Expression de soi.
- Différentes techniques :
Analogie directe, analogie fantastique, analogie symbolique, sensoriperceptuelle, remue-méninge oral (Brainstorming), remue-méninge écrit (brainwriting), concassage, défautologie, carte d'exploration, mots inducteurs, images inductrices, association simple, bisociation.
- Différents modes d'expression.
- Caractéristiques des personnes créatives (adulte, enfant).

Savoir-faire

- Identification des besoins de création en contexte d'intervention professionnelle.
- Utilisation adéquate des techniques de créativité dans des situations variées.
- Application du processus créateur dans son ensemble.
- Réalisation d'un vidéoréaction.
- Utilisation de réflexions personnelles en fonction des différents thèmes abordés en cours de session.

322 233 MO Communiquer avec les enfants

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-2-2 | 1,67 | 2 |

Préalable : aucun

Compétence visée :

Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

0197 Communiquer en service de garde.

Buts du cours

À la fin de ce cours, l'élève sera capable de communiquer avec des enfants d'âges variés, tant en situations individuelles que de groupe. Il pourra aussi évaluer la qualité de sa communication et identifier des moyens pour s'améliorer. Ce cours permet aux élèves de comprendre l'importance de la communication positive auprès des enfants des services de garde éducatifs.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Appliquer correctement des techniques de communication avec des enfants d'âges variés et dans différentes situations.
 - Émettre des messages clairs et adaptés à l'âge des enfants et à différentes situations.
 - Interpréter correctement les messages non verbaux d'enfants d'âges variés.
 - Décrire les stades du développement du langage des enfants de 0 à 12 ans.
 - Évaluer ses forces et ses limites comme communicateur.
 - Identifier des pistes d'amélioration pertinentes pour améliorer la qualité de sa communication.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- démontrer sa capacité à communiquer avec un ou des enfants dans des mises en situations variées;
 - évaluer la qualité de sa communication et identifier des pistes d'amélioration dans un bilan final.
-

Contenu

Savoir

- Modèles de la communication.
- Langage responsable : les caractéristiques d'un message clair, l'utilisation du «je» et du «nous».
- Fonctions du contact.
- Principes et techniques d'écoute active.
- Langage non – verbal.
- Stades du développement du langage.
- Interventions favorisant la stimulation du langage (imitation, suivre l'intérêt, le tour de rôle, l'incitation, etc.).
- Principes de communication avec les enfants des communautés culturelles.
- Causerie : principes d'animation, valeurs.
- Langage responsable : les caractéristiques d'un message clair, l'utilisation du «je» et du «nous».
- Fonctions du contact.
- Principes et techniques d'écoute active.
- Langage non – verbal.
- Interventions favorisant la stimulation du langage (imitation, suivre l'intérêt, le tour de rôle, l'incitation, etc.)

Savoir-faire

- Utilisation des différentes techniques et démonstration des habiletés lors d'échanges réels ou fictifs avec un ou des enfants.
- Observation de situations réelles de communication entre éducatrices et enfants.
- Évaluation de sa communication suite à une activité avec un ou des enfants.

322 243 MO Concevoir des activités de développement global

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-2-2 | 1,67 | 2 |

Préalable : PR322 103

Compétence visée :

Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

O19D Concevoir des activités de développement global.

Buts du cours

À la fin de ce cours, l'élève sera capable de concevoir ou choisir des activités de développement global, puis de les rédiger selon un modèle de planification d'apprentissage actif. Ce cours sert de base aux cours : *Stimuler le développement global : l'expression*, *Stimuler le développement global : la pensée*, *Stimuler le développement global : le mouvement* et *Stimuler le développement global : l'intégration*.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Appliquer la démarche de planification d'activités selon le modèle d'apprentissage actif.
 - Rédiger la grille de planification d'activité en respectant la méthodologie enseignée en classe.
 - Justifier la pertinence d'offrir certaines activités.
 - Adapter l'activité aux besoins de l'enfant ou du groupe d'enfants.
 - Appliquer des méthodes de consultation sur sa planification.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- concevoir, planifier et rédiger une activité éducative stimulante et novatrice.
-

Contenu

Savoir

- Rappel des aspects du développement global de l'enfant.
- Rappel des éléments essentiels et des ingrédients essentiels de l'apprentissage actif.
- Approfondissement des tableaux des expériences clés selon les différents groupes d'âge.
- Rappel des différents types d'activités : PAR, routines, transitions, jeux et autres, etc.
- Grille de planification d'activité selon l'approche de l'apprentissage actif.
- Grille de vérification des critères de qualité des activités selon l'approche de l'apprentissage actif.
- Stratégies du travail en cellule de soutien mutuel.

Savoir-faire

- Organisation de son environnement de travail pour faciliter le travail lié à la planification.
 - Recherche documentaire pour enrichir et varier les contenus des activités.
 - Utilisation des méthodes de créativité pertinentes.
 - Utilisation correcte des grilles de planification adoptées par le département de TEE du Collège Montmorency.
 - Utilisation de mises en situations créatives.
 - Rédaction de la grille de planification en utilisant le langage relatif à la profession.
 - Rédaction répondant aux critères de qualité de la langue française.
 - Consultation de documentation diverse et variée en matière ludique.
 - Utilisation des ressources disponibles dans les services de garde.
 - Enrichissement d'activités existantes.
 - Formation d'une cellule de soutien mutuel.
 - Application du fonctionnement de la cellule de soutien mutuel.
-

322 253 MO Accueillir et accompagner les enfants de 0 à 2 ans

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-2-2 | 1,67 | 2 |
| Préalable : PA340 K15, PR322 103 | | | |

Compétence visée :

Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectifs ministériels visés

0194 Établir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif.

0195 Intervenir au regard de la santé de l'enfant.

019A Fournir de l'aide à l'enfant.

Buts du cours

Ce cours habilite l'élève à accueillir et accompagner des enfants de **0 à 2 ans** dans un service de garde éducatif en respectant leurs besoins et leurs rythmes biologiques dans une approche basée sur les soins relationnels et le jeu autonome. Ce cours présentera les enjeux particuliers qui entourent le travail de l'éducateur avec les poupons et les trottineurs tout en situant le concept d'animation d'activités auprès de cette clientèle spécifique.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Évaluer judicieusement les besoins affectifs des enfants, en situation individuelle et en situation de groupe.
- Établir des liens entre les besoins affectifs de l'enfant et divers éléments de son environnement : famille, collectivité, stimulus, etc.
- Choisir des approches adaptées à chacun des enfants, selon son âge, son développement et son tempérament et le contexte éducatif.
- Développer chez les enfants le sentiment de sécurité, de confiance et d'estime de soi.
- Proposer des moyens pour maintenir, renforcer ou rétablir la qualité de la relation affective.
- Déterminer l'aide à apporter au bébé en respectant son rythme.
- Proposer des moyens afin de permettre au bébé de relever des défis à sa mesure dans tous les moments de vie.
- Analyser les éléments favorables ou défavorables au développement de l'autonomie du bébé.
- Prodiguer des soins d'hygiène en tenant compte des besoins relationnels et des particularités de chaque enfant.
- Proposer des moyens pour assurer des soins selon les besoins identifiés en respectant les rythmes individuels des enfants (alimentation, sommeil, détente et périodes de jeu) dans un climat approprié.

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- démontrer des soins relationnels avec un bébé;
- planifier de moments de vie et d'aménagement dans une approche de soins relationnels et de jeu autonome;
- planifier d'une intégration progressive et identification de stratégies pour créer des liens avec la famille du bébé.

Contenu

Savoir

- Théorie de l'attachement.
- Identification de moyens d'observation : feuille de rythme, grille d'observation, journal de bord.
- Messages verbaux et non verbaux et comportements des bébés dans l'expression de leurs besoins affectifs.
- Processus d'intégration d'un enfant en collectivité (collaboration famille – collectivité).
- Besoins de sécurité et d'appartenance du bébé.
- Approches basées sur les soins relationnels et jeu autonome.
- Identification des éléments favorables ou défavorables à la création et au maintien d'une relation affective de qualité avec les enfants.
- Étapes et modalités d'une collecte d'informations auprès de divers intervenants.
- Capacités du bébé selon son développement.
- Style d'intervention de l'éducatrice.
- Approche éducative favorisant l'autonomie : Loczy, Pinelli, High Scope, Programme éducatif, etc.
- Dix principes du bébé en garderie.
- Expériences-clés.
- Partenariat éducatrice-bébé.
- Communication verbale et non verbale du bébé.
- Étapes de la motricité libre.
- Identification des éléments favorables ou défavorables au développement de l'autonomie du bébé.
- Organisation de soins individuels dans un contexte de groupe.
- Règles d'hygiène et de sécurité.
- Étapes de l'apprentissage à la propreté.
- Approche des soins relationnels.
- Fonctionnement du sommeil chez le bébé.
- Interprétation des signes d'inconfort manifestés par le bébé.
- Alimentation du bébé avec ou sans aide.
- Critères de qualité contribuant à un climat propice aux soins et routines.

Savoir-faire

- Observation d'enfants de 0 à 2 ans.
- Élaboration d'un plan d'intégration progressive.
- Identification de moyens favorables à la création d'une relation significative.
- Manipulation du bébé en celluloïd.
- Reconnaissance des principes de la primauté des parents et de ses limites professionnelles dans l'établissement de liens affectifs avec les enfants.
- Aménagement d'une pouponnière : espace soins et espace jeu en fonction des besoins et du développement global de chaque enfant.
- Repérage et transmission d'informations en liens avec les besoins affectifs de l'enfant de 0 à 2 ans.
- Observation directe ou indirecte d'un bébé.
- Détermination des gestes à poser selon les messages reçus du bébé.
- Repérage et transmission d'informations en liens avec les besoins d'aide du bébé.
- Application d'une approche ouverte et interactive entre le bébé et l'éducatrice.
- Mise en place d'un aménagement et de stratégies favorisant l'autonomie du bébé
- Utilisation de grilles d'observation.
- Analyse de données.
- Donner des soins à un bébé en celluloïd en utilisant une approche respectueuse et sécuritaire.
- Application en tout temps des règles d'hygiène et de sécurité.
- Utilisation de moyens assurant un climat *favorable* au moment des soins.
- Manifestation d'attentions individualisées envers le bébé.
- Création d'un aménagement propice à l'endormissement et à la détente.
- Utilisation de moyens assurant un climat *favorable* au moment du repas.
- Manifestation d'attentions individualisées envers le bébé.

350 K23 MO Décrire le développement de l'enfant de 5 à 12 ans

| | | | |
|-------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Psychologie | 2-1-2 | 1,67 | 2 |

Préalable : PA350 K15

Compétence visée :

Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

0192 Situer les besoins d'une ou d'une enfant au regard de son développement global.

Buts du cours

Ce cours permettra aux élèves du programme Techniques d'éducation à l'enfance de s'initier à la psychologie de l'enfant de 5 à 12 ans. Plus précisément, il vise à faire connaître aux élèves les phases du développement dans ses dimensions physique, cognitive, moral, affective et sociale afin que ceux-ci puissent adapter leurs interventions en fonction de la dynamique développementale propre à chaque enfant.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Décrire les particularités du développement physique et neurologique des enfants de 5 et 12 ans.
 - Identifier les enjeux propres au développement de la personnalité des enfants de 5 à 12 ans.
 - Expliquer l'influence et l'évolution des relations des enfants avec leurs pairs et les adultes qu'ils côtoient.
 - Analyser l'influence des acquisitions intellectuelles et morales sur le comportement et les attitudes de l'enfant de 5-12 ans.
 - Identifier les enjeux académiques et psychologiques reliés au passage au milieu scolaire.
 - Expliquer l'acquisition et l'intériorisation des rôles sexuels et des stéréotypes sexuels.
 - Démontrer l'adéquation entre les notions théoriques et les comportements observés aux différents âges de l'enfant.
 - Identifier les conditions favorables au développement global de l'enfant de 5 à 12 ans en tenant compte de la trajectoire développementale de l'enfant observé.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- décrire, analyser et déterminer les comportements et les habiletés à développer chez l'enfant de 5-12 ans dans le but de favoriser son développement global.
-

Contenu

Savoir

- Développement physique et neurologique.
- Stades de développement psychosocial d'Erikson.
- Concept de soi et estime de soi.
- Amitié et comportements prosociaux.
- Popularité et rejet.
- Relations interculturelles.
- Styles éducatifs.
- Effets des événements familiaux particuliers.
- Stades de développement cognitif de Piaget.
- Étapes du développement moral.
- Principes éducatifs propres à stimuler le développement cognitif et moral de l'enfant.
- Troubles d'apprentissage.
- Peur de l'école.
- Angoisse de performance.
- Stades de développement psychosexuel de Freud (5-12 ans).
- Rôles sexuels.
- Stéréotypes sexuels.
- Hypersexualisation des enfants.
- Stades du développement de l'enfant de 5-12 ans selon les dimensions du développement physique, affectif, cognitif, moral et social.
- Éthique professionnelle en milieu de garde.
- Facteurs favorisant le développement du plein potentiel de l'enfant.
- Trajectoires développementales possibles.
- Influence respective de l'hérédité et de l'environnement social.
- Théories de Bronfenbrenner et Horowitz.
- Mythes et préjugés concernant les comportements de l'enfant de 5-12 ans.

Savoir-faire

- Identification des étapes du développement physique et neurologique entre 5-12 ans.
- Analyse du développement de la personnalité de l'enfant de 5-12 ans.
- Explication de l'impact des relations avec les pairs sur le développement de l'enfant de 5-12 ans.
- Explication de l'impact des styles éducatifs sur le comportement des enfants de 5-12 ans.
- Reconnaissance et explication des réactions possibles des enfants face aux événements familiaux particuliers.
- Analyse du comportement de l'enfant selon les grilles d'analyse du développement cognitif et moral.
- Identification de l'impact des troubles d'apprentissage sur le développement de l'enfant.
- Reconnaissance des signes d'anxiété chez les enfants face au passage au milieu scolaire et à leur performance académique.
- Explication des processus d'acquisition et d'intériorisation des rôles sexuels et des stéréotypes sexuels.
- Identification de conséquences négatives potentielles des stéréotypes sexuels.
- Distinction entre les comportements sexuels normaux et problématiques selon l'âge de l'enfant.
- Manifestation d'objectivité dans ses observations.
- Adéquation entre le développement global de l'enfant selon les données théoriques et le développement réel de l'enfant observé.
- Utilisation pertinente des tableaux synthèses des grandes théories du développement.
- Démonstration d'éthique professionnelle dans ses jugements et ses observations.
- Identification des besoins particuliers de chaque enfant.
- Utilisation de ses connaissances et de ses observations pour favoriser le développement global de l'enfant de 5 à 12 ans.
- Manifestation de sens critique à l'égard des comportements de l'enfant.

3.4 Description des cours de la session 3

120 K33 MO Promouvoir une saine alimentation

| | | | |
|--------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques de diététique | 1-2-2 | 1,67 | 3 |

Préalable : aucun

Compétence visée :

Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

0196 Assurer une saine alimentation à l'enfant.

Buts du cours

Le cours *Promouvoir une saine alimentation* permettra aux élèves d'assurer une alimentation saine et sécuritaire et de développer des activités d'éducation et d'intervention visant l'acquisition de bonnes habitudes alimentaires auprès des enfants de 0 mois à 12 ans en milieu de garde. Ce cours vise à donner aux élèves des connaissances techniques et des habiletés pratiques reliées à l'élaboration de menus, à l'organisation, à la production (service de garde en milieu familial) et à la distribution des repas et collations tout en respectant les particularités de la clientèle.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Créer un menu des repas et des collations équilibrés répondant aux recommandations du *Guide alimentaire canadien* et aux réalités de la clientèle.
 - Préparer des repas et des collations équilibrés d'un service de garde en milieu familial en respectant les règles d'hygiène, de salubrité et de sécurité.
 - Identifier les conditions favorables à la distribution d'un repas ou d'une collation.
 - Organiser une routine de repas.
 - Évaluer les conditions favorables à la prise de repas et de collations équilibrés et sécuritaires.
 - Animer des activités reliées à l'alimentation.
 - Consigner l'information pertinente relative à l'alimentation de l'enfant.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- superviser, organiser, distribuer et animer une routine de repas et de collations sains et sécuritaires auprès des enfants de 0 mois à 12 ans en milieu de garde;
 - planifier et produire des mets équilibrés dans le cadre d'un service de garde en milieu familial.
-

Contenu

Savoir

- Recommandations du *Guide alimentaire canadien* en fonction de l'âge.
- Préférences alimentaires.
- Respect des besoins particuliers.
- Horaire des repas.
- Lignes de conduite à suivre pour favoriser l'acceptation des nouveaux aliments.
- Aliments allergènes et potentiellement dangereux
- Disponibilité des fruits et légumes de saison.
- Recettes modifiées selon les allergies alimentaires.
- Gros et petits équipements : utilisation et entretien.
- Aires de travail domestique.
- Conditions et procédures d'achat des aliments.
- Fiche-recette.
- Règles d'hygiène et de salubrité alimentaires.
- Techniques de préparation afin de conserver la valeur nutritive et les qualités organoleptiques.
- Techniques de préparation des aliments dangereux pour les étouffements.
- Techniques de manipulation sécuritaires des équipements.
- Gestion des restes.
- Habitudes alimentaires multiculturelles.
- Ergonomie du poste de travail dans la préparation des aliments.
- Organisation du matériel lors de la distribution des repas et des collations.
- Routine du repas.
- Règles d'hygiène et de salubrité alimentaires lors de la distribution.
- Grosseurs de portions en fonction de l'âge et de l'appétit des enfants.
- Refus de manger et faible appétit.
- Introduction de nouveaux aliments.
- Environnement sain, sécuritaire et favorisant une saine alimentation à l'heure du repas.
- Règles du lavage des mains.
- Boîte à lunch santé selon les recommandations du *Guide alimentaire canadien*.
- Règles de conservation des aliments dans la boîte à lunch.

Savoir-faire

- Création fictive d'un repas et de collations à l'aide de modèles d'aliments.
- Analyse d'un menu cyclique à partir d'un menu existant.
- Élaboration d'un menu équilibré de cinq jours comprenant deux collations et un diner.
- Adaptation d'une recette du menu selon un allergène déclaré.
- Élaboration d'une liste d'achats alimentaires.
- Préparation et cuisson des fruits et légumes.
- Analyse de diverses étiquettes de produits alimentaires.
- Préparation sécuritaire d'aliments à risque d'étouffement.
- Mise en situation fictive sur la gestion des restes d'un repas.
- À partir d'une mise en situation, analyse de l'ergonomie de travail.
- Préparation d'un charriot contenant le matériel nécessaire selon le repas servi au diner.
- Observation de la distribution d'un repas ou d'une collation en milieu réel de garde (CPE Youpi).
- Participation à la distribution d'un repas en milieu de garde.
- Dégustation de nouveaux aliments par les sens.
- Évaluation de boîtes à lunch.
- Création d'une boîte à lunch santé.
- Rédaction d'un bilan alimentaire personnel.
- Tenue d'un carnet de compilation.
- Production écrite d'une affiche menu.
- Production écrite d'une fiche –allergies alimentaires pour un enfant.

Contenu**Savoir**

- Variété et plaisir dans la boîte à lunch.
- Stratégie d'animation autour d'un repas.
- Allergies alimentaires.
- Aliments dangereux pour les étouffements.
- Ergonomie du poste de travail dans la supervision de repas et de collations.
- Bilan alimentaire.
- Formulation d'un carnet de compilation.
- Éthique professionnelle et confidentialité.
- Affiche menu.
- Fiche allergies alimentaires.

Savoir-faire

322 313 MO Assurer le bien-être affectif

| Département | Pondération | Unités | Session |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-2-2 | 1,67 | 3 |

Préalable : PA350 K23

Compétence visée :

Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

0194 Établir avec les enfants une relation significative.

Buts du cours

Ce cours habilitera l'élève à établir et entretenir avec les enfants une relation significative sur le plan affectif dans le cadre d'un service de garde éducatif. Il sert de base à l'ensemble des stages de la formation en présentant l'importance de la relation interpersonnelle entre l'éducateur et les enfants qui forment le groupe dans lequel il intervient.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Décoder les comportements des enfants en termes de besoins affectifs exprimés.
 - Proposer des interventions pour créer une relation significative avec chacun des individus et l'ensemble du groupe.
 - Proposer des moyens pour entretenir une relation significative avec les enfants et le groupe.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- formuler des hypothèses au sujet des besoins socioaffectifs d'un enfant ou d'un groupe d'enfants;
 - planifier, appliquer et évaluer des interventions visant à développer et entretenir une relation significative auprès d'enfants d'un groupe.
-

Contenu**Savoir**

- Approfondissement au sujet du développement social, affectif et moral des enfants.
- Rappel d'outils d'observation.
- Comportements des enfants illustrant un bien-être ou un malaise affectif.
- Moyens de valider ses hypothèses (observation directe et indirecte, échange avec des partenaires ou collègues, évaluation des interventions, etc.)
- Caractéristiques des types de participants dans un groupe.
- Interventions et attitudes permettant d'établir une relation significative auprès d'un enfant et d'un groupe d'enfants en tenant compte de leurs caractéristiques.
- Interventions et attitudes ayant un impact négatif sur la relation avec un enfant ou un groupe d'enfants.
- Rappel des principes de l'approche des soins relationnels et application aux différents groupes d'âge.
- Interventions favorisant l'estime de soi des enfants : sentiment de confiance, connaissance de soi, sentiment d'appartenance et sentiment de compétence.
- Intégration des enfants au service de garde (la rentrée, l'objet transitionnel, etc.).
- Départ des enfants du CPE, transition vers l'école.
- Solitude chez les enfants (incluant l'enfant isolé).
- Rappel au sujet des limites du rôle de l'éducatrice et des partenariats possibles.
- Démonstrations d'affection auprès des enfants.
- Préjugés chez l'éducatrice et chez les enfants (effets, origine des préjugés, prévention, souplesse, etc.)
- Accueil quotidien des enfants au service de garde.
- Accord d'attention à chacun des enfants.
- Évènements et situations susceptibles d'affecter le bien-être affectif des enfants : ex. séparation, déménagement, maladie, naissance fratrie, mort, perte de son chien, intimidation, etc.
- Impacts probables d'interventions.
- Impacts de son propre bien-être affectif sur le groupe.

Savoir-faire

- Proposition d'outils d'observation adaptés à la situation.
- Formulation d'hypothèses afin de décoder des comportements en termes de besoins affectifs.
- Proposition d'interventions (directes et indirectes) permettant d'accueillir des enfants, de favoriser leur estime et de développer une relation significative.
- Réflexion sur son approche personnelle ainsi que sur les limites du rôle de l'éducatrice.
- Analyse de sa contribution personnelle dans la relation avec chacun des enfants et avec le groupe.
- Mise en place de moyens permettant d'accueillir les enfants.
- Analyse d'interventions.

322 314 MO Stimuler le développement global : l'expression

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 2-2-2 | 2,00 | 3 |

Préalable : PA322 243

Compétence visée :

Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectifs Ministériels visés

019D Concevoir des activités de développement global.

019E Organiser des activités éducatives.

019F Animer des activités éducatives.

Buts du cours

À la fin du cours, l'élève sera capable de concevoir, organiser, animer et évaluer des activités d'expression plastique et dramatique stimulant le développement des enfants de 0 à 12 ans en tenant compte des principes de l'apprentissage actif. Ce cours est un des cours faisant partie d'un projet spécial visant l'utilisation des différentes didactiques pour stimuler le développement global des enfants.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Choisir des activités d'expression plastique et dramatique en tenant compte des besoins et des caractéristiques du développement global de l'enfant ou du groupe d'enfants.
 - Concevoir et rédiger des activités d'expression plastique et dramatique qui favorisent le développement global et l'apprentissage actif.
 - Modifier des activités d'expression plastique et dramatique en fonction des besoins liés au développement global, des spécificités du groupe, du contexte et des principes de l'apprentissage actif.
 - Préparer du matériel stimulant pour des activités d'expression plastique et dramatique qui favorisent le développement global en tenant compte des principes de l'apprentissage actif.
 - Aménager les lieux en fonction des principes de l'apprentissage actif.
 - Proposer l'activité d'expression plastique et dramatique en vue de susciter l'intérêt des enfants.
 - Appliquer des techniques d'animation pertinentes qui suscitent la participation des enfants en s'ajustant au contexte réel.
 - Proposer des ajustements pertinents suite à l'analyse des forces et des aspects à améliorer de l'organisation et de l'animation de l'activité.
 - Se préparer à l'animation de l'activité.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- concevoir, organiser, animer et évaluer des activités d'expression plastique et dramatique stimulant le développement global pour des enfants âgés de 0 à 12 ans en tenant compte des principes de l'apprentissage actif.
-

Contenu

Savoir

- Approfondissement des contenus des programmes-cadres (et autres programmes) en lien avec l'expression plastique et dramatique.
- Lieux de sorties en lien avec l'expression plastique et dramatique.
- Caractéristiques des enfants en liens avec l'évolution graphique, le jeu symbolique, l'expression plastique et dramatique.
- Matériel spécifique stimulant l'expression plastique et dramatique.
- Critères de choix du matériel pour les activités d'expression plastique et dramatique en fonction des besoins et caractéristiques des enfants.
- Marionnette, théâtre, jeu symbolique, 2D, 3D.
- Aménagements des lieux pour des activités stimulant le développement de l'expression plastique et dramatique.
- Règles de sécurité spécifiques aux activités d'expression plastique et dramatique.
- Choix du matériel.
- Ressources liées à l'expression plastique et dramatique.
- Matériel spécifique à l'expression plastique et dramatique.
- Aménagements des lieux pour des activités stimulant l'expression plastique et dramatique.
- Règles de sécurité spécifiques aux activités d'expression plastique et dramatique.
- Consignes de participation et de sécurité.
- Techniques d'animation.
- Attitudes et interventions favorisant la participation active des enfants lors d'activités d'expression plastique et dramatique.

Savoir-faire

- Observation directe ou indirecte d'un enfant ou d'un groupe d'enfants.
- Recherche documentaire pour enrichir et varier les contenus des activités.
- Exploration de divers types d'activités.
- Justification du choix de l'activité selon les besoins et caractéristiques des enfants en lien avec l'expression plastique et dramatique dans une perspective de développement global.
- Utilisation d'une fiche de planification (selon le modèle de l'apprentissage actif) pour la conception d'activités adaptées au groupe et au contexte.
- Démonstration de créativité dans la conception des activités.
- Identification de liens entre l'activité choisie et l'expression plastique et dramatique.
- Adaptation d'activités d'expression plastique et dramatique selon les besoins et les capacités du groupe d'enfants à qui elles s'adressent tout en tenant compte du contexte et des principes de l'apprentissage actif.
- Sélection, adaptation ou création de matériel stimulant et adapté en lien avec l'expression plastique et dramatique.
- Préparation appropriée et complète du matériel en tenant compte des principes de l'apprentissage actif.
- Analyse d'aménagements de lieux d'activités.
- Propositions d'enrichissement d'aménagement.
- Organisation des lieux pour l'animation d'activités stimulant l'expression plastique et dramatique.
- Réinvestissement des notions de santé et sécurité.
- Visualisation de l'activité (déroulement, interventions, aménagement, organisation matérielle, etc.)
- Présentation stimulante et adéquate d'une activité en s'ajustant au contexte réel.
- Animation d'activités d'expression plastique et dramatique qui favorisent le développement global en tenant compte du contexte réel et des réactions des enfants.
- Intégration des principes de l'apprentissage actif.
- Identification des forces et des aspects à améliorer au sujet de l'activité, de l'organisation et de l'animation.
- Prise en considération des commentaires des enfants et des intervenants dans sa réflexion.
- Propositions d'ajustements pertinents.

322 323 MO Stimuler le développement global : l'intégration

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-2-2 | 1,67 | 3 |

Préalable : PA322 243

Compétence visée :

Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectifs ministériels visés

019D Concevoir des activités de développement global.

019E Organiser des activités éducatives.

019F Animer des activités éducatives.

Buts du cours

À la fin de ce cours, l'élève sera capable d'animer des activités de développement global. Ce cours de la troisième session fera le lien entre les trois autres projets : *Stimuler le développement global : le mouvement, Stimuler le développement global : la pensée et Stimuler le développement global : l'expression.*

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Choisir des activités en tenant compte des besoins et des caractéristiques du développement global de l'enfant ou du groupe.
 - Concevoir et rédiger des activités éducatives de développement global en favorisant l'apprentissage actif.
 - Modifier des activités en fonction des besoins liés au développement global en tenant compte des spécificités du groupe du contexte et des principes de l'apprentissage actif.
 - Développer une démarche de consultation des collègues, enfants et autres intervenants.
 - Préparer du matériel stimulant pour les activités de développement global en tenant compte des principes de l'apprentissage actif.
 - Proposer un aménagement des lieux en fonction des principes de l'apprentissage actif.
 - Définir le protocole de sorties en services de garde éducatifs.
 - Se préparer à l'animation de l'activité.
 - Proposer l'activité planifiée en vue de susciter l'intérêt des enfants.
 - Proposer des techniques d'animation pertinentes qui suscitent la participation des enfants en s'ajustant au contexte réel.
 - Proposer des ajustements suite à l'analyse des forces et des aspects à améliorer de l'organisation et à l'animation de l'activité.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- planifier, organiser et évaluer des projets en collaboration avec des partenaires pédagogiques.
-

Contenu

Savoir

- Rappel des principaux aspects du programme éducatif des CPE.
- Caractéristiques des groupes multi âges.
- Rappel des principes de base des programmes éducatifs.
- Rappel des éléments de la grille de planification.
- Rappel d'éthique dans les communications.
- Éléments à considérer dans la préparation du matériel pour un évènement spécial.
- Principes de l'organisation des lieux lors d'un évènement spécial.
- Sécurité pour les groupes multiâges.
- Étapes de la préparation des sorties.
- Rôles et responsabilités entre les membres de l'équipe.
- Communications avec les parents ou leurs substituts.
- Fonctions de l'animation.
- Rappel des interventions de base en animation : obtenir l'attention, présenter le contexte de l'activité, formuler des consignes adaptées, diriger la participation.
- Attitudes et interventions favorisant la participation active des enfants lors d'une activité.

Savoir-faire

- Capacité à saisir tous les aspects d'une même situation pour planifier une activité qui stimule le développement global.
 - Intégration des caractéristiques des groupes multi âges.
 - Utilisation des techniques de créativité généralement utilisées dans la profession.
 - Élaboration d'une programmation d'un évènement spécial, en tenant compte des caractéristiques du groupe.
 - Analyse de l'activité existante par rapport aux critères de l'apprentissage actif.
 - Recherche documentaire.
 - Adaptation d'activités de groupes homogènes en fonction des besoins des groupes hétérogènes (multi âges).
 - Capacité de procéder aux changements suggérés par la consultation.
 - Utilisation de matériel varié : objets pratiques et usuels, provenant de la nature, des objets de récupération, des outils, etc.
 - Préparation adéquate du matériel pour un évènement spécial.
 - Organisation des lieux pour l'animation des activités stimulant le développement global.
 - Planification d'un aménagement conforme aux critères de sécurité.
 - Élaboration d'un plan de sortie.
 - Modifications au plan de sortie.
-

Contenu**Savoir****Savoir-faire**

- Visualisation de l'activité (déroulement, interventions, aménagement, organisation matérielle, etc.
 - Utilisation pertinente de déclencheurs et mises en situation stimulantes.
 - Démonstration de dynamisme.
 - Capacité de canaliser l'énergie des participants en regard de l'activité proposée.
 - Utilisation des techniques adaptées en regard de la réaction des participants.
 - Modifications de l'activité en lien avec l'observation des réactions des participants et ou d'une situation imprévue.
 - Application des règles de sécurité en vigueur lors de l'animation d'activité.
 - Utilisation des techniques de rétroaction pour déterminer le niveau de satisfaction des participants.
 - Capacité de remettre en question les choix retenus pour l'animation de l'activité.
 - Capacité à trouver des modifications à suggérer pour une meilleure performance.
-

322 324 MO Stimuler le développement global : le mouvement

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 2-2-2 | 1,67 | 3 |

Préalable : PA322 243

Compétence visée :

Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectifs ministériels visés

019D Concevoir des activités de développement global.

019E Organiser des activités éducatives.

019F Animer des activités éducatives.

Buts du cours

À la fin du cours, l'élève sera capable de concevoir, organiser, animer et évaluer des activités psychomotrices et d'expression musicale stimulant le développement global des enfants de 0 à 12 ans en tenant compte des principes de l'apprentissage actif. Ce cours est un des cours faisant partie d'un projet spécial visant l'utilisation des différentes didactiques pour stimuler le développement global des enfants.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Choisir des activités psychomotrices et d'expression musicale en tenant compte des besoins et des caractéristiques du développement global de l'enfant ou du groupe d'enfants.
 - Concevoir et rédiger des activités psychomotrices et d'expression musicale qui favorisent le développement global et l'apprentissage actif.
 - Modifier des activités psychomotrices et d'expression musicale en fonction des besoins liés au développement global, des spécificités du groupe et du contexte et des principes de l'apprentissage actif.
 - Préparer du matériel stimulant pour des activités de psychomotricité et d'expression musicale qui favorisent le développement global en tenant compte des principes de l'apprentissage actif.
 - Aménager les lieux en fonction des principes de l'apprentissage actif.
 - Proposer l'activité psychomotrice ou d'expression musicale en vue de susciter l'intérêt des enfants.
 - Appliquer des techniques d'animation pertinentes qui suscitent la participation des enfants en s'ajustant au contexte réel.
 - Proposer des ajustements pertinents suite à l'analyse des forces et des aspects à améliorer de l'organisation et de l'animation de l'activité.
 - Se préparer à l'animation de l'activité.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- concevoir, organiser, animer et évaluer des activités psychomotrices et d'expression musicale stimulant le développement global pour des enfants âgés de 0 à 12 ans en tenant compte des principes de l'apprentissage actif.
-

Contenu

Savoir

- Approfondissement des contenus des programmes-cadres (et autres programmes) en lien avec le développement psychomoteur et l'expression musicale.
- Composantes de la psychomotricité.
- Équilibre et renouvellement des énergies.
- Lieux de sorties en lien avec le développement psychomoteur et l'expression musicale.
- Divers types d'activité : jeux d'expression musicale, jeux coopératifs, danse, jeux de ballon, jeux de poursuite, activités aquatiques, activités de relaxation, activités de plein air, mime, ombres chinoises, improvisation, etc.
- Matériel spécifique au développement psychomoteur et à l'expression musicale.
- Critères de choix du matériel pour les activités psychomotrices et d'expression musicale en fonction des besoins et caractéristiques des enfants.
- Aménagements des lieux pour des activités stimulant le développement psychomoteur et l'expression musicale.
- Règles de sécurité spécifiques aux activités psychomotrices et d'expression musicale.
- Ressources liées à la psychomotricité et l'expression musicale.
- Règles de sécurité spécifiques aux activités psychomotrices et d'expression musicale.
- Consignes de participation et de sécurité.
- Techniques d'animation.
- Attitudes et interventions favorisant la participation active des enfants lors d'activités psychomotrices et d'expression musicale.

Savoir-faire

- Observation directe ou indirecte d'un enfant ou d'un groupe d'enfants.
 - Recherche documentaire pour enrichir et varier les contenus des activités.
 - Exploration de divers types d'activités.
 - Justification du choix de l'activité selon les besoins et caractéristiques des enfants en lien avec le développement psychomoteur et de l'expression musicale dans une perspective de développement global.
 - Analyse de matériel qui stimule le développement psychomoteur et l'expression musicale.
 - Sélection, adaptation ou création de matériel stimulant et adapté en lien avec le développement psychomoteur et l'expression musicale.
 - Utilisation d'une fiche de planification (selon le modèle de l'apprentissage actif) pour la conception d'activités adaptées au groupe et au contexte.
 - Démonstration de créativité dans la conception des activités.
 - Prise en considération de l'équilibre et du renouvellement des énergies dans les planifications.
 - Identification de liens entre l'activité choisie et le développement psychomoteur et l'expression musicale.
 - Adaptation d'activités psychomotrices et d'expression musicale selon les besoins et les capacités du groupe d'enfants à qui elles s'adressent tout en tenant compte du contexte et des principes de l'apprentissage actif.
 - Sélection, adaptation ou création de matériel stimulant et adapté en lien avec le développement psychomoteur et l'expression musicale.
 - Préparation appropriée et complète du matériel en tenant compte des principes de l'apprentissage actif.
 - Analyse d'aménagements de lieux d'activités.
 - Propositions d'enrichissement d'aménagement.
 - Organisation des lieux pour l'animation d'activités stimulant le développement psychomoteur et l'expression musicale.
 - Réinvestissement des notions de santé et sécurité.
 - Visualisation de l'activité (déroulement, interventions, aménagement, organisation matérielle, etc.).
 - Présentation stimulante et adéquate d'une activité en s'ajustant au contexte réel.
 - Animation d'activités psychomotrices et d'expression musicale qui favorisent le développement global en tenant compte du contexte réel et des réactions des enfants.
 - Intégration des principes de l'apprentissage actif.
 - Démonstration de moyens visant à favoriser l'équilibre et le renouvellement des énergies lors d'animations.
 - Identification des forces et des aspects à améliorer au sujet de l'activité, de l'organisation et de l'animation.
 - Prise en considération des commentaires des enfants et des intervenants dans sa réflexion.
 - Propositions d'ajustements pertinents.
-

322 334 MO Stimuler le développement global : la pensée

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 2-2-2 | 1,67 | 3 |

Préalable : PA322 243

Compétence visée :

Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectifs ministériels visés

019D Concevoir des activités de développement global.

019E Organiser des activités éducatives.

019F Animer des activités éducatives.

Buts du cours

À la fin du cours, l'élève sera capable de concevoir, organiser, animer et évaluer des activités d'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications stimulant le développement global des enfants de 0 à 12 ans en tenant compte des principes de l'apprentissage actif. Ce cours est un des cours faisant partie d'un projet spécial visant l'utilisation des différentes didactiques pour stimuler le développement global des enfants.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Choisir des activités d'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications en tenant compte des besoins et des caractéristiques du développement global de l'enfant ou du groupe d'enfants.
- Concevoir et rédiger des activités d'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications qui favorisent le développement global et l'apprentissage actif.
- Modifier des activités d'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications en fonction des besoins liés au développement global, des spécificités du groupe et du contexte ainsi que des principes de l'apprentissage actif.
- Préparer du matériel stimulant pour les activités d'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications qui favorisent le développement global en tenant compte des principes de l'apprentissage actif.
- Aménager les lieux en fonction des principes de l'apprentissage actif.
- Proposer l'activité d'éveil aux sciences, à la technologie ou aux communications en vue de susciter l'intérêt des enfants.
- Appliquer des techniques d'animation pertinentes qui suscitent la participation des enfants en s'ajustant au contexte réel.
- Proposer des ajustements pertinents suite à l'analyse des forces et les aspects à améliorer de l'organisation et de l'animation de l'activité.
- Se préparer à l'animation de l'activité.

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- concevoir, organiser, animer et évaluer des activités d'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications stimulant le développement global pour des enfants de 0 à 12 ans en tenant compte des principes de l'apprentissage actif.

Contenu : Savoir

- Approfondissement des contenus des programmes-cadres (et autres programmes) en lien avec l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Développement de la pensée créative chez l'enfant.
- Habiletés intellectuelles.
- Types de productions : littéraires, cinématographiques, théâtrales, télévisuelles.
- Expériences scientifiques.
- Éveil à la lecture et à l'écriture.
- Éveil à la technologie.
- Lieux de sorties éducatives en lien avec l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Matériel spécifique à l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Logiciels éducatifs.
- Sites Internet pour enfants.
- Documentation littéraire.
- Classement des films.
- Critères de choix du matériel pour les activités d'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications en fonction des besoins et caractéristiques des enfants.
- Aménagement des lieux pour des activités stimulant l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Règles de sécurité spécifiques à l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Démarche scientifique.
- Composantes d'un programme en science.
- Ressources liées à l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Matériel spécifique à l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Aménagement des lieux pour des activités stimulant l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Consignes de participation et de sécurité.
- Techniques d'animation.
- Attitudes et interventions favorisant la participation active des enfants lors d'activités d'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.

Savoir-faire

- Observation directe ou indirecte d'un enfant ou d'un groupe d'enfants.
- Recherche documentaire pour enrichir et varier les contenus des activités.
- Exploration de divers types d'activités.
- Justification du choix de l'activité selon les besoins et caractéristiques des enfants en lien avec l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications dans une perspective de développement global.
- Analyse de matériel pour l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Sélection, adaptation ou création de matériel stimulant et adapté en lien avec l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Utilisation d'une fiche de planification (selon le modèle de l'apprentissage actif) pour la conception d'activités adaptées au groupe et au contexte.
- Démonstration de créativité dans la conception des activités.
- Identification de liens entre l'activité choisie et l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Adaptation d'activités d'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications selon les besoins et les capacités du groupe d'enfants à qui elles s'adressent tout en tenant compte du contexte et des principes de l'apprentissage actif.
- Sélection, adaptation ou création de matériel stimulant et adapté en lien avec l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Préparation appropriée et complète du matériel en tenant compte des principes de l'apprentissage actif.
- Analyse d'aménagements de lieux d'activités.
- Propositions d'enrichissement d'aménagement.
- Organisation des lieux pour l'animation d'activités stimulant l'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications.
- Réinvestissement des notions de santé et sécurité.
- Visualisation de l'activité (déroulement, interventions, aménagement, organisation matérielle, etc.).
- Présentation stimulante et adéquate d'une activité en s'ajustant au contexte réel.
- Animation d'activités d'éveil aux sciences, à la technologie et aux communications qui favorisent le développement global en tenant compte du contexte réel et des réactions des enfants.
- Intégration des principes de l'apprentissage actif.
- Identification des forces et des aspects à améliorer au sujet de l'activité et de l'animation.
- Prise en considération des commentaires des enfants et des intervenants dans sa réflexion.
- Propositions d'ajustements pertinents.

3.5 Description des cours de la session 4

322 403 MO Intervenir en fonction des besoins des enfants I

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-2-2 | 1,67 | 4 |

Préalable : PA350 K23, CR322 40C

Compétence visée :

Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

019J Intervenir au regard de l'enfant et du groupe d'enfants.

019A Fournir de l'aide

Buts du cours

À la fin du cours, l'élève sera capable de proposer des interventions efficaces en fonction des besoins perçus chez l'enfant ou le groupe d'enfant, tout en respectant les principes de l'approche démocratique. Ce cours sert d'introduction au cours *Intervenir en fonction des besoins des enfants II*.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Déterminer de façon juste la nature de l'aide à fournir à l'enfant en tenant compte du stade de développement et des particularités de la situation.
 - Suggérer des pistes d'intervention qui permettent à l'enfant d'être autonome et actif dans la résolution d'un problème.
 - Proposer des modifications à l'intervention en regard des résultats souhaités.
 - Choisir des stratégies et des moyens d'intervention appropriés en fonction des buts poursuivis.
 - Utiliser des moyens d'intervention appropriés aux différentes situations en tenant compte des caractéristiques de l'enfant et du groupe d'enfants.
 - Analyser des interventions et apporter des modifications au besoin.
-

Performance significative

À la fin du cours l'élève sera capable de :

- proposer et justifier des interventions en fonction des besoins perçus chez les enfants ou le groupe d'enfants.
-

Contenu

Savoir

- Processus de l'intervention (rappel) : observation, planification et organisation.
- Développement global de l'enfant (rappel) : dimensions du développement, exemples d'acquisition selon les âges.
- Intentions pédagogiques.
- Processus de l'intervention : intervention : intervention démocratique (rappel); estime de soi de l'enfant (rappel); rôle de l'éducatrice dans le processus de résolution de problèmes.
- Processus de l'intervention : réfléchir et rétroagir : critères d'une intervention efficace, établissement du contrôle de soi, intériorisation de la conscience (rappel), approches positives en matière de discipline, règles de base pour les interventions de nature disciplinaire, conséquences, techniques de modification des comportements inacceptables, acteurs dans le groupe (rappel), développement des habiletés sociales chez les enfants.
- Résolution de conflits.
- Meilleures façons de réagir devant l'agressivité.
- Répercussion possible de l'intervention sur le groupe d'enfants.
- Critères d'une intervention éducative.

Savoir-faire

- Collecte des données justes et pertinentes.
- Détermination juste des capacités de l'enfant à se prendre en charge.
- Perception des différents facteurs liés à la situation et qui influencent les possibilités de réussite ou d'échec de l'enfant.
- Détermination de la nature de l'aide apporté.
- Proposition d'interventions pertinentes.
- Respect de l'approche démocratique.
- Application de la résolution de problème.
- Proposition de modifications pertinentes.
- Justification des choix de stratégies et de moyens d'intervention appropriée en fonction des buts poursuivis.
- Application correcte des techniques d'intervention directe et indirecte.
- Protection de sa propre santé physique et mentale.
- Proposition de modifications qui tiennent compte des écarts entre les résultats obtenus et des buts poursuivis.

322 40C MO Expérimenter le travail en service de garde éducatif

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-11-4 | 5,33 | 4 |

Préalable : PR 322 233, PA322 116, PA322 313, PA322 314, PA322 323, PA322 324, PA322 334, CR322 403, CR350 K43, PR322 233

Compétence visée :

Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectifs ministériels visés

019A Fournir de l'aide à l'enfant.

019F Animer des activités éducatives.

019J Intervenir au regard de l'enfant et du groupe d'enfants.

Buts du cours

À la fin de ce cours, l'élève sera capable d'animer et d'intervenir auprès des enfants d'un groupe d'âge préscolaire et scolaire en services de garde éducatifs, en réinvestissant les notions vues à ce jour. Ce cours est le deuxième stage d'une série de trois visant à mettre les élèves en situation réelle de travail dans un service de garde éducatif.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Distinguer les besoins d'aide de chaque enfant du groupe.
 - Utiliser des moyens d'intervention pertinents pour aider chaque enfant du groupe.
 - Justifier la pertinence des interventions réalisées auprès de chaque enfant du groupe.
 - Planifier l'intervention éducative.
 - Appliquer des interventions pour soutenir, stimuler et confronter un enfant ou un groupe d'enfants, et ce, dans une approche de développement global de l'enfant.
 - Suggérer des modifications suite à l'analyse de l'intervention.
 - Utiliser les outils de communication pertinents dans son milieu de stage.
 - Rappeler les notions d'animation en lien avec les mises en situation créatives et les déclencheurs.
 - Rappeler les moyens à utiliser pour assumer un leadership positif en matière d'animation des activités.
 - Rappeler les attitudes professionnelles en lien avec la démonstration d'entraide et de dynamisme.
 - Activer des interventions pour soutenir, stimuler et confronter un enfant ou un groupe d'enfants, et ce, dans une approche de développement global de l'enfant et dans le respect de la pédagogie de l'apprentissage actif.
 - Analyser les forces et les améliorations à apporter à l'activité en lien avec la pédagogie de l'apprentissage actif.
 - Suggérer des modifications pour améliorer la qualité des animations.
 - Démontrer des attitudes professionnelles de débrouillardise et du sens de l'organisation.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- planifier de prise en charge dans le milieu éducatif;
 - réfléchir sur l'action hebdomadaire lors du stage dans le milieu éducatif;
 - s'autoévaluer à l'aide d'un guide d'observation du stage 2;
 - rédiger un bilan final de l'expérience pédagogique vécue en stage.
-

Contenu

Savoir

- Rappel des notions de développement global de l'enfant.
- Rappel des principales notions d'observation en services de garde.
- Rappel des principales techniques d'intervention dans une approche éducative.
- Rappel des critères d'une intervention adéquate.
- Rappel des notions liées au développement global de l'enfant.
- Rappel des principes éthiques qui guident les communications avec les personnes consultées lors du stage.
- Rappel des notions apprises dans le cours «*Observer pour mieux intervenir*».
- Rappel du processus d'intervention dans une approche d'intervention démocratique.
- Rappel des obstacles à la communication.
- Rappel des notions vues dans les différents cours liés au développement global des enfants.
- Rappel des principales notions relatives à la santé et à la sécurité de l'enfant et du groupe d'enfants.
- Rappel des notions vues dans la formation selon les besoins de l'élève et de la réalité du milieu de stage.
- Techniques de visualisation de l'activité éducative.
- Rappel des critères de qualité de la mise en situation créative et du déclencheur de l'activité éducative.
- Rappel des attitudes professionnelles en lien avec la pédagogie de l'apprentissage actif.
- Rappel des différents types d'activités possibles dans un programme éducatif.
- Rappel du processus d'intervention dans une approche d'intervention démocratique.
- Rappel des notions vues dans les différents cours liés au développement global des enfants.
- Appropriation des travaux de réflexion du stage 2 pour analyser sa pratique éducative.

Savoir-faire

- Description des principaux besoins de chaque enfant et du groupe d'enfants.
- Application de la pédagogie de l'apprentissage actif.
- Explication de ses interventions éducatives à partir des principes de l'apprentissage actif, dans le langage relatif à la profession.
- Planification de stratégies pertinentes en regard des besoins perçus chez l'enfant ou dans le groupe d'enfants.
- Mise en œuvre de stratégies et de moyens qui tiennent compte des notions vues dans les différents cours liés au développement global de l'enfant.
- Autoévaluation de sa performance éducative lors du stage.
- Notation juste et précise d'actions, de comportements et d'attitudes observés lors du stage.
- Capacité de communiquer de manière éthique avec les personnes concernées au dossier.
- Réinvestissement des techniques d'animation en lien avec la théorie de l'apprentissage actif lors du stage dans le milieu professionnel.
- Présentation de différents types d'activités à partir d'une planification en lien avec les principes de la pédagogie de l'apprentissage actif.
- Réinvestissement des techniques d'animation en lien avec la théorie de l'apprentissage actif lors du stage dans le milieu professionnel.
- Modification des aspects de l'animation des activités éducatives pour répondre aux besoins perçus, à la sécurité des enfants et aux autres aspects qui influencent l'animation.
- Utilisation des outils pédagogiques pour évaluer la qualité de son action professionnelle.
- Autoévaluation de sa performance éducative lors du stage pratique.

350 K43 MO Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant

| | | | |
|-------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Psychologie | 2-1-2 | 1,67 | 4 |

Préalable : PA350 K23

Compétence visée :

Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

O199 Analyser les besoins particuliers d'un ou d'une enfant.

Buts du cours

Ce cours permettra à l'élève de s'approprier les concepts relatifs à l'équilibre psychologique des enfants afin de reconnaître les conditions favorables à l'aménagement et à l'organisation des moments de vie qui favoriseront l'intégration des enfants ayant des besoins particuliers. Dans ce contexte, l'élève pourra aussi se familiariser avec le dépistage des signes d'abus chez l'enfant. Ce cours servira de base aux cours *Intervenir en fonction des besoins I* et *Intervenir en fonction des besoins des enfants II*.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Détecter les indices de mésadaptation chez l'enfant.
 - Détecter les différents signes d'abus chez les enfants victimes de maltraitance.
 - Déterminer la nécessité de dépistage et de référence.
 - Identifier les traits caractéristiques communs des familles immigrantes nouvellement implantées.
 - Identifier les indices de mésadaptation de l'enfant à son *nouveau* milieu en fonction de l'âge de l'enfant.
 - Développer chez les enfants du groupe une attitude citoyenne face aux enfants immigrants.
 - Cibler les attitudes citoyennes favorables à l'intégration.
 - Décrire les particularités propres de la déficience, du handicap et d'un déficit.
 - Décrire les différentes ressources existantes pouvant faciliter l'intégration de l'enfant présentant une déficience ou handicap.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- dépister les besoins particuliers des enfants présentant un handicap ou un problème d'adaptation et les besoins particuliers des enfants étant issue d'une famille nouvellement implantée au Québec.
-

Contenu

Savoir

- Psychopathologie développementale.
- Facteurs de risques et facteurs de protection et la résilience.
- Indices de mésadaptation chez l'enfant.
- Trouble de la petite enfance : naissance à 6 ans : trouble de l'enfance : 6 à 12 ans : dépistage et référence : maltraitance, négligence, atteinte sexuelle, violence physique et psychologique et leurs particularités selon l'âge de l'enfant.
- Causes des comportements inadaptés.
- Socialisation dans la famille immigrante.
- Caractéristiques et séquelles de conflits et guerre.
- Stress posttraumatique.
- Enfant victime de rejet et de discrimination dans le groupe et ses effets sur le développement global de l'enfant.
- Barrières à l'intégration.
- Identifier les indices de rejet de l'enfant immigrant.
- Identifier les indices de mésadaptation de l'enfant à son *nouveau* milieu en fonction de l'âge de l'enfant.
- Programmes de prévention de la discrimination.
- Distinguer les termes : incapacités, déficience, handicap.
- Avantages de l'intégration.
- Barrières à l'intégration au niveau des enfants, de l'éducatrice et des parents.
- Créativité dans la modification des jeux et les aires de jeux pour l'intégration de l'enfant handicapé.
- Familiariser l'élève avec les différentes ressources existantes pouvant faciliter l'intégration de l'enfant présentant un handicap.

Savoir-faire

- Compréhension et utilisation du vocabulaire propre à la psychopathologie développementale.
- Reconnaissance de la gravité et de l'importance d'un problème.
- Détection des signes d'abus ou de négligence.
- Signalement aux personnes adéquates des enfants victimes d'abus ou négligence.
- Démonstration d'empathie face à la détresse de l'enfant.
- Reconnaissance des indices de rejet d'un enfant par le groupe.
- Conscientisation du rôle de l'éducatrice dans l'ouverture à la tolérance.
- Démonstration de son sens de l'éthique et sa conscience sociale.
- Démonstration d'autonomie, de créativité et d'originalité dans ses rapports avec un enfant ayant des besoins particuliers.
- Établissement de relations de coopération et de collaboration avec les membres d'une équipe multidisciplinaire favorisant ainsi une meilleure intégration de l'enfant.

3.6 Description des cours de la session 5

322 503 MO Collaborer avec les adultes

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-2-2 | 1,67 | 5 |

Préalable : PA322 154

Compétences visées :

Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement.
Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectifs ministériels visés

019H Établir une relation de partenariat avec les parents et les personnes-ressources.

Buts du cours

Au terme de ce cours, l'élève sera capable d'appliquer une variété de stratégies qui favorisent la collaboration avec des adultes (parents, personnes-ressources) qui interviennent auprès d'un enfant. Ce cours prépare les élèves à assumer les relations professionnelles qui seront expérimentées lors du stage 3.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Démontrer des capacités à accueillir les parents.
 - Élaborer des stratégies pertinentes pour favoriser la collaboration avec les parents.
 - Élaborer des stratégies et des moyens pertinents afin de favoriser la collaboration avec des personnes ressources.
 - Évaluer la qualité de l'information transmise au sujet d'un enfant.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- collaborer adéquatement avec les adultes concernés pour favoriser l'épanouissement des enfants.
-

Contenu

Savoir

- Besoins des parents.
- Techniques d'animation d'une rencontre de parents.
- Intégration des parents.
- Moyens pour présenter les services offerts par le service de garde.
- Stratégies favorisant l'établissement d'une relation de confiance.
- Stratégies et attitudes souhaitées pour favoriser la collaboration.
- Règles d'éthique professionnelle liées à la relation avec les parents.
- Rappel des valeurs éducatives préconisées dans différentes cultures.
- Clarification des rôles de l'éducateur et de parents
- Rappel des réalités familiales.
- Clarification des rôles et des responsabilités de l'éducateur et des personnes ressources.
- Stratégies et attitudes favorisant la collaboration avec des personnes ressources.
- Rappel des outils d'observation utiles à la collaboration.
- Qualité de l'information transmise.
- Qualité de la présentation d'un rapport.
- Mesures visant à assurer la confidentialité.

Savoir-faire

- Suggestion de moyens pour accueillir les parents.
- Identification de ses préjugés envers les parents.
- Application de techniques et suggestion de moyens pertinents.
- Identification de ses préjugés envers les parents.
- Application de techniques et suggestion de moyens pertinents.
- Rédaction de rapports.
- Analyse de rapports.
- Respect de l'enfant dans la transmission de l'information.

322 504 MO Travailler en équipe

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 2-2-3 | 2,33 | 5 |

Préalable : PA322 154

Compétence visée :

Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

019G Travailler en équipe.
0197 Communiquer en milieu de travail.

Buts du cours

Ce cours permettra aux élèves de démontrer leurs habiletés de communication interpersonnelle et de travail en équipe. Il réinvestit les notions acquises dans le cours *Découvrir la profession* en première session et complète les notions de travail d'équipe en milieu de garde éducatif.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Participer aux réunions d'équipe en démontrant les attitudes et les comportements appropriés au bon déroulement et aux tâches à effectuer
 - Évaluer avec justesse ses habiletés à travailler en équipe.
 - Proposer des stratégies de résolution de conflit pertinentes et adaptées à différentes situations.
 - Participer à des discussions sur des sujets d'ordre professionnel en démontrant les attitudes et les comportements appropriés.
 - Rédiger des documents à caractère informatif.
 - Identifier des pistes d'amélioration pertinentes pour améliorer la qualité de sa communication en tenant compte de ses forces et de ses limites.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- produire un bilan de ses habiletés à communiquer et à travailler en équipe et identifier des pistes d'amélioration;
 - démontrer des habiletés à travailler en équipe et à communiquer.
-

Contenu

Savoir

- Étapes de l'évolution d'un groupe.
- Rappel des connaissances sur : : différents rôles et responsabilités des membres d'une équipe de travail, outil de planification de travail, les caractéristiques de la participation efficace, obstacles à la participation, attitudes à adopter lors du travail en équipe : le respect, l'ouverture d'esprit, la coopération.
- Approfondissement des connaissances sur : les éléments qui favorisent le travail d'équipe : attitudes et techniques favorisant une saine communication; organisation efficace du travail.
- Étapes de l'évolution d'un groupe.
- Résolution des conflits : les indices à observer, les étapes à suivre, les attitudes à adopter et différentes solutions possibles.
- Connaissance de soi : ses forces, ses difficultés, ses limites.
- Attitudes à adopter pour favoriser la communication : maîtrise de soi, ouverture d'esprit, respect, capacité à exprimer ses idées.
- Règles d'éthique professionnelle.
- Rappel des notions sur la communication responsable.
- Différents types de documents (lettres, procès-verbaux, rapports, avis, etc.)
- Qualités d'un document clair et adapté au destinataire.

Savoir-faire

- Expérimentation du travail en équipe en utilisant des techniques appropriées pour son bon fonctionnement.
- Autoévaluation de sa participation et identification de moyens pour l'améliorer.
- Expérimentation du travail en équipe en utilisant des techniques appropriées pour son bon fonctionnement.
- Autoévaluation de sa participation et identification de moyens pour l'améliorer.
- Expérimentation du travail en équipe en utilisant des techniques appropriées pour son bon fonctionnement.
- Application de stratégies de résolution de conflit.
- Participation à des discussions en équipe.
- Utilisation d'un logiciel de traitement de texte.
- Production de document à caractère informatif conforme aux règles de grammaire, d'orthographe et de syntaxe.
- Utilisation du langage relatif à la profession.
- Autoévaluation de sa communication.

322 513 MO Élaborer un programme éducatif

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-2-2 | 1,67 | 5 |

Préalable : PR322 40C, PR322 403

Compétence visée :

Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

O19K Concevoir et réviser le programme éducatif.

Buts du cours

À la fin du cours, l'élève sera capable de présenter un programme d'activités annuel et une programmation hebdomadaire cohérents avec le programme-cadre et/ou le programme éducatif en vigueur dans le service de garde. Les connaissances acquises dans ce cours seront réinvesties dans le troisième stage de la formation.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Expliquer la démarche d'élaboration d'un programme éducatif.
 - Expliquer le contenu des programmes-cadres.
 - Rédiger et présenter oralement un programme d'activités annuel adapté à une clientèle en respectant les normes du programme-cadre.
 - Rédiger et présenter une programmation d'activités hebdomadaire adaptée à une clientèle en respectant les normes du programme-cadre.
 - Proposer certaines modifications à un programme éducatif pour l'adapter au programme-cadre et/ou l'améliorer.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- présenter oralement et à l'écrit un programme d'activités annuel pour une clientèle ciblée, en cohérence avec le programme-cadre;
 - rédiger une programmation hebdomadaire pour une clientèle précise en cohérence avec le programme-cadre;
 - évaluer un programme éducatif ou un programme d'activités.
-

Contenu

Savoir

- Composantes d'un programme éducatif.
- Rappel des principes éducatifs, valeurs et objectifs des programmes-cadres.
- Rappel des choix pédagogiques des programmes-cadres (lieux, activités, interventions).
- Réinvestissement des techniques de travail en équipe pertinentes aux différentes tâches.
- Sections d'un programme d'activités annuel : horaire quotidien et organisation des moments de vie, choix d'aménagement, types d'activités, interventions, etc.
- Bases d'un programme d'activités annuel : les besoins et intérêts des enfants, les objectifs et valeurs mis de l'avant.
- Participation des parents.
- Bases de la programmation : retour sur les observations des enfants, choix de thèmes et d'intentions pédagogiques.
- Composantes de la programmation hebdomadaire.
- Critères de qualité d'un programme éducatif.
- Réinvestissement des techniques de travail en équipe pertinentes aux différentes tâches.

Savoir-faire

- Synthèse des programmes-cadres.
- Synthèse des particularités qui caractérisent le milieu professionnel et la clientèle.
- Utilisation des techniques de travail en équipe appropriées aux différentes tâches.
- Rédaction d'un portrait synthèse qui cerne les besoins de développement d'une clientèle donnée.
- Présentation écrite et orale d'un programme d'activités annuel adapté à la clientèle donnée.
- Présentation écrite d'une programmation hebdomadaire pour la clientèle donnée.
- Utilisation correcte de la langue française et démonstration de la maîtrise du vocabulaire relatif à la profession.
- Analyse en équipe de programmes locaux vrais ou fictifs qui permet : la présentation d'explications claires des modifications à apporter, ainsi que des raisons pédagogiques qui les sous-tendent et la capacité à synthétiser les idées proposées pour énoncer une nouvelle proposition.
- Utilisation des techniques de travail en équipe appropriées aux différentes tâches.

322 523 MO Intervenir en fonction des besoins des enfants II

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-2-2 | 1,67 | 5 |

Préalable : PR322 40C, PR322 403

Compétence visée :

Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectifs ministériels visés

O19A Fournir de l'aide à l'enfant.

O19J Intervenir au regard de l'enfant et du groupe d'enfants.

Buts du cours

À la fin de ce cours, l'élève sera capable de proposer des interventions efficaces, à partir des besoins particuliers d'un enfant ou d'un groupe d'enfants. Ce cours réinvestit les notions acquises dans le cours *Intervenir en fonction des besoins des enfants I* et complète les notions d'intervention auprès des enfants et du groupe d'enfants.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Déterminer l'aide à fournir en respectant la capacité de chaque enfant à répondre à ses besoins.
 - Sélectionner les stratégies d'intervention pertinentes aux besoins particuliers identifiés chez les enfants.
 - Évaluer la pertinence des interventions auprès d'un enfant ayant des besoins particuliers.
 - Définir les objectifs de l'intervention en tenant compte de l'analyse de la situation.
 - Appliquer des moyens d'intervention adaptés aux besoins de l'enfant ou du groupe d'enfants.
 - Proposer des stratégies pour soutenir l'enfant ou le groupe d'enfants.
 - Évaluer les écarts entre les résultats obtenus et les buts poursuivis.
 - Proposer des modifications pour les interventions à venir.
 - Rédiger des notes et des rapports de manière éthique.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- dépister les besoins particuliers d'un enfant ou d'un groupe d'enfants;
 - appliquer une démarche d'intervention éducative auprès d'un enfant ou d'un groupe d'enfants.
-

Contenu

Savoir

- Conditions de réussite de l'intégration de l'enfant ayant des besoins particuliers dans le groupe.
- Rappels de certains contenus reliés à l'observation, l'estime de soi, l'autonomie. Les stades de développement. Les besoins particuliers des enfants.
- Matériel, techniques programmes d'intervention qui soutiennent les enfants présentant des défis particuliers
- Impacts des interventions sur le développement de l'enfant.
- Critères d'une intervention qui tient compte des besoins particuliers de l'enfant.
- Rappel de la distinction entre un comportement dérangeant normal versus un trouble du comportement,
- Nécessité d'un plan d'intervention et distinction entre les différents types de plans d'intervention.
- Élaboration d'un plan d'intervention : étape de la planification
- Attentes et rôles des participants au plan d'intervention.
- Techniques d'intervention à moyen et long terme.
- Élaboration d'un plan d'intervention : étape de la mise en œuvre des stratégies et des moyens d'intervention
- Élaboration d'un plan d'intervention : étape de l'évaluation : analyse de graphiques et formulation de nouveaux objectifs et recommandations.
- Description de stratégies novatrices et créatives pour stimuler le comportement attendu.
- Rappel des principes d'observation.
- Suivi des progrès comportementaux.
- Rédaction d'un plan d'intervention.

Savoir-faire

- Identification des conditions de réussite de l'intégration de l'enfant ayant des besoins particuliers dans le groupe.
- Adaptation de l'aide aux besoins particuliers des enfants en respectant l'approche de l'intervention démocratique.
- Prise en considération des particularités de chaque enfant.
- Analyse d'impacts possibles sur le développement global de l'enfant.
- Proposition pertinente d'objectifs d'intervention éducative.
- Application complète de l'étape de la planification.
- Utilisation de moyens d'intervention appropriés aux différentes situations.
- Évaluation de la pertinence des interventions.
- Utilisation de différents outils professionnels.
- Manifestation d'éthique professionnelle dans la rédaction des différents outils professionnels et dans la transmission des résultats aux personnes concernées.

387 K53 MO Analyser les besoins particuliers de la famille québécoise

| | | | |
|-------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Sociologie | 2-1-3 | 2,00 | 5 |

Préalable : aucun

Compétence visée :

Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

0198 Analyser le contexte de vie familiale et sociale.

Buts du cours

À la fin de ce cours, l'élève sera capable de reconnaître les différents éléments sociaux qui structurent et influencent le contexte de vie familiale afin de pouvoir expliquer leurs impacts sur le comportement d'un ou une enfant.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Expliquer les changements sociaux et économiques influençant la transformation des différentes organisations de la famille.
 - Distinguer les diverses formes d'organisations familiales et le fonctionnement de la famille.
 - Identifier les apports spécifiques de la famille dans la socialisation des enfants.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- reconnaître les caractéristiques des familles actuelles et d'en expliquer l'impact sur le comportement des enfants.
-

Contenu

Savoir

- Considération de l'aspect historique sur le modèle familial.
- Implication des conditions de vie et du type de famille sur le comportement de l'enfant.
- Effets du contexte sociopolitique sur la situation socioéconomique des familles.
- Différenciation entre le sens commun des élèves et le savoir sociologique lié à la sociologie de la famille.
- Influence des modèles familiaux sur le fonctionnement des familles.
- Indicateurs qui ont un impact sur la culture, les valeurs et le modèle d'éducation adopté par les familles.
- Différenciation des familles selon l'appartenance ethnique.
- Transformation des nouvelles formes de couple et leur impact sur le modèle familial.
- Influence de la détérioration des conditions de vie sur le fonctionnement des familles.
- Influence du capital culturel de la famille sur le comportement de l'enfant.
- Implication des problèmes familiaux sur la situation des enfants.

Savoir-faire

- Classification des informations pertinentes sur les conditions de vie de l'enfant afin de reconnaître le type de famille auquel il appartient.
- Reconnaissance des faits sociaux et leurs impacts sur les familles et leurs enfants.
- Organisation des connaissances sur les conditions de vie des familles pour prendre une distance critique par rapport à ses jugements spontanés.
- Utilisation des concepts théoriques pour construire une explication logique dans les rapports entre la famille et la société.
- Associations des éléments culturels qui influencent les familles dans le processus de socialisation des enfants.

3.7 Description des cours de la session 6

322 604 MO Contribuer à son développement professionnel

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-3-4 | 2,67 | 6 |

Préalable : Tous les cours de la formation spécifique des sessions 1 à 5 et CR ceux de la session 6

Compétences visées :

Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat.
Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement.
Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire.
Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

019M Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants

Buts du cours

Ce cours permettra à l'élève de préciser son identité professionnelle à partir d'une analyse de ses acquis sur les plans personnel et professionnel. Il s'engagera dans une démarche de développement et de perfectionnement continus.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Analyser l'ensemble de sa formation et de ses expériences en milieux de garde.
 - Analyser ses forces et ses difficultés comme intervenant auprès de l'enfant individuellement et en groupe.
 - Analyser ses relations avec les adultes.
 - Analyser son action éducative.
 - Déterminer les aspects à améliorer dans sa pratique professionnelle.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- élaborer un bilan personnel et professionnel;
 - réaliser un projet de développement professionnel.
-

Contenu**Savoir**

- Besoins personnels et professionnels.
- Processus de développement professionnel.
- Ressources professionnelles.
- Éléments de l'actualité en lien avec la profession.
- Rappel des notions vues dans la formation selon les besoins des élèves.

Savoir-faire

- Élaboration d'un bilan personnel et professionnel.
 - Réalisation d'un projet de développement professionnel.
 - Participation à un groupe de soutien en développement professionnel.
 - Identification des ressources de son milieu et analyse de ses impacts.
-

322 605 MO Organiser un service de garde éducatif

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 2-3-4 | 3,00 | 6 |

Préalable : Tous les cours de la formation spécifique des sessions 1 à 5 et CR ceux de la session 6

Compétence visée :

Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

O19L Organiser un service de garde.

Buts du cours

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure d'organiser un service de garde et de contribuer au développement et à l'amélioration de sa qualité. Ce cours permettra à l'élève de comprendre tous les enjeux organisationnels d'un service de garde éducatif.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Identifier les étapes d'implantation et de consolidation des services de garde reconnus.
 - Déterminer les critères de qualité du service de garde à implanter ou à consolider.
 - Planifier l'aménagement intérieur et extérieur ainsi que l'achat des ressources matérielles.
 - Expliquer un budget d'exploitation.
 - Déterminer les achats à effectuer.
 - Distinguer les différents outils qui précisent les règles de fonctionnement du service de garde.
 - Rédiger son curriculum vitae selon les normes.
 - Expliquer les aspects qui influencent le processus de sélection.
 - Appliquer des principes de promotion.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- participer à la mise sur pied d'un service de garde de qualité et de contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts dans son milieu de garde.
-

Contenu

Savoir

- Enquête sur les préférences des parents face à leur choix d'un service de garde.
- Contexte dans lequel s'insère le développement provincial des services de garde.
- Étapes d'implantation et de consolidation des services de garde reconnus.
- Règlementation en vigueur.
- Critères de qualité à privilégier dans l'organisation du service de garde.
- Processus d'un changement organisationnel.
- Outils d'évaluation.
- Règlementation en vigueur concernant l'aménagement intérieur et extérieur.
- Revenus et dépenses d'un service de garde.
- Liste des achats à faire en fonction des besoins des enfants, des parents et du personnel.
- Règlements généraux.
- Règles de régie interne.
- Politiques internes.
- Fiche d'inscription.
- Contrat de service.
- Rôles et pouvoirs des différentes instances rattachées à la gestion d'un service de garde.
- Politique en matière de gestion des ressources humaines :
 - acquisition des ressources humaines;
 - planification, recrutement, sélection et accueil;
 - développement des ressources humaines : évaluation et formation;
 - conservation des ressources humaines : conditions de travail.
- Principes visant à mettre en valeur le service de garde

Savoir-faire

- Élaboration d'un projet d'implantation d'un service de garde.
- Identification des valeurs et des principes éducatifs qui se retrouvent à la base d'un projet d'implantation ou de consolidation.
- Identification des éléments qui affectent la qualité d'un service.
- Détermination juste des besoins des enfants, des parents et du personnel du service de garde lors de la planification de l'aménagement et de l'achat de matériel.
- Identification des priorités dans la répartition du budget en fonction des montants disponibles et des exigences établies.
- Manifestation de jugement dans le choix de l'équipement, du mobilier, des jeux et du matériel éducatif.
- Compréhension des règles de fonctionnement d'un service de garde.
- Reconnaissance de l'importance de l'implication des parents dans la gestion d'un service de garde.
- Participation à un processus de sélection en tant que candidat(e).
- Participation à un processus de sélection en tant que membre d'un comité de sélection.
- Adoption de comportements conformes aux règles de l'éthique professionnelle.
- Rédaction d'un curriculum vitae.
- Création d'outils promotionnels appropriés aux services offerts.
- Utilisation de stratégies créatives et dynamiques pour promouvoir le service de garde.

322 60H MO Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants

| | | | |
|------------------------------------|-------------|--------|---------|
| Département | Pondération | Unités | Session |
| Techniques d'éducation à l'enfance | 1-16-7 | 8,00 | 6 |

Préalable : Tous les cours de la formation spécifique des sessions 1 à 5 et CR ceux de la session 6

Compétences visées :

Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat.
Répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant ou intervenant adéquatement.
Assurer un milieu de vie sain et sécuritaire.
Contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde.

Cours contribuant au développement de cette compétence : voir tableaux pp. 45-49.

Objectif ministériel visé

019M Assurer des services éducatifs à un groupe d'enfants.

Buts du cours

À la fin de ce cours, l'élève sera capable d'assumer de manière professionnelle, la mission éducative du travail de l'éducateur en services de garde. Ce cours est le dernier stage et sert de cours porteur à l'épreuve-synthèse du programme.

Objectifs d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'élève sera en mesure de :

- Démontrer du jugement dans les choix retenus pour le programme d'activités hebdomadaire.
 - Démontrer de l'initiative et une méthode de travail efficace quant à l'utilisation rationnelle et optimale des ressources du milieu pour proposer les différentes activités au groupe d'enfants.
 - Démontrer de l'autonomie et du sens des responsabilités, dans la façon de poser les gestes professionnels requis par les différentes situations de la vie professionnelle.
 - Démontrer un jugement professionnel et un sens critique dans l'autoévaluation de son action éducative quotidienne.
-

Performance significative

Au terme de ce cours, l'élève sera capable de :

- réaliser des travaux de programmation et l'autoévaluer;
 - observer un enfant et un groupe d'enfants;
 - autoévaluer sa performance éducative dans le milieu professionnel.
-

Contenu**Savoir**

- Rappels des notions relatives à la planification du programme d'activités hebdomadaire.
- Rappels des notions relatives à l'utilisation des ressources disponibles dans le milieu professionnel.
- Rappels de notions en liens avec les différentes méthodes de travail.
- Rappels de principes d'éthique professionnelle.
- Rappel de notions sur la communication positive tant à l'oral qu'à l'écrit.
- Utilisation correcte de la grille d'autoévaluation du stage 3.

Savoir-faire

- Programmation du programme d'activités hebdomadaire.
 - Démonstration d'efficacité et de débrouillardise dans l'utilisation des ressources disponibles au service de garde.
 - Choix et exécution des méthodes de travail pertinentes aux différentes situations professionnelles.
 - Démonstration d'éthique professionnelle dans l'exercice de ses fonctions.
 - Communications positives avec les enfants, les parents et les collègues de travail.
 - Rédaction de retour sur la programmation hebdomadaire.
 - Suggestions de moyens concrets pour ajuster sa conduite professionnelle à partir des différents commentaires qui lui sont faits.
-

Fiche signalétique de l'épreuve synthèse de programme

PROGRAMME : Techniques d'éducation à l'enfance (322.A0)

COURS ASSOCIÉ : Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants

FORME DE L'ÉPREUVE :

L'épreuve est constituée de plusieurs parties et tient compte de la formation générale de l'élève. La première partie se déroule en milieu de stage et consiste en l'observation des différentes habiletés d'intervention, d'animation et de communication avec les enfants et les adultes, qui démontrent la maîtrise des méthodes de travail en service de garde.

La planification de son programme d'activités, qui démontre les habiletés de conceptualisation, d'analyse et de synthèse, constitue la deuxième partie de l'épreuve synthèse.

L'analyse continue de son expérience professionnelle dans le milieu de stage constitue la dernière partie de l'épreuve synthèse et démontre la cohérence du raisonnement, le retour réflexif sur les savoirs et l'éthique personnelle et sociale.

L'épreuve synthèse se déroule durant la seconde moitié de la dernière session du programme. La partie pratique du stage constitue la première partie de l'épreuve synthèse et s'étend sur environ 8 semaines à raison de 4 jours par semaine. La deuxième partie (la planification) y étant étroitement liée, s'étend-elle aussi sur les mêmes semaines, ainsi que la troisième partie (l'analyse) qui sera faite simultanément. La communication des résultats de l'observation d'un enfant se fera auprès du superviseur à la fin du stage.

L'épreuve synthèse cherchera à vérifier le niveau de développement des quatre compétences suivantes : *Stimuler le développement de l'enfant en lui offrant un milieu de vie adéquat, répondre aux besoins spécifiques de chaque enfant en intervenant adéquatement, assurer un milieu de vie sain et sécuritaire aux enfants et contribuer au développement et à l'amélioration de la qualité des services offerts par le milieu de garde, ainsi que le niveau de développement.*

Les aspects suivants seront évalués :

- 1- Planifier son action éducative en fonction des besoins des enfants, de la réalité du milieu et de ses valeurs pédagogiques;
- 2- Planifier, organiser, animer et évaluer des activités éducatives adaptées aux besoins des enfants et à la réalité du milieu de garde;
- 3- Analyser les composantes humaines et les caractéristiques physiques du milieu, évaluer les besoins et intervenir en accord avec le milieu de garde;
- 4- Participer aux activités de l'équipe de travail et en analyser les mécanismes de fonctionnement;
- 5- Analyser et évaluer ses attitudes et ses comportements et les modifier, s'il y a lieu;
- 6- Identifier ses habiletés et ses limites;
- 7- Analyser et évaluer son expérience de stage.

La réussite du cours *Assurer des services de garde éducatifs à un groupe d'enfants* atteste de la réussite de l'épreuve synthèse. Pour réussir ce cours, l'élève doit avoir au moins 60 % dans la première partie de l'épreuve (l'observation des différentes habiletés d'intervention, d'animation et de communication) et 60 % aussi dans l'ensemble des 3 autres parties (les travaux écrits).

Complément à la PIÉA

Département de Techniques d'éducation à l'enfance

Les éléments précisés ici ont été approuvés en département et ne vont pas à l'encontre de la PIÉA.

La présentation des travaux

Les travaux seront écrits au traitement de texte, à moins d'une directive différente de la part de l'enseignant. La grille de correction remise par le professeur doit être annexée à la fin du travail.

Pour des raisons écologiques, les travaux sont remis sans page de présentation, mais

plutôt avec un entête dont la forme pourrait être celle-ci :

| | | | |
|------------------------------|--|-------------------------|--------------|
| Numéro de l'étudiant : _____ | | Travail remis à : _____ | |
| Nom du cours : _____ | | Groupe : _____ | Date : _____ |
| Titre du travail : _____ | | | |

Cette méthode sera utilisée en tout temps sauf en stage ou lorsque le professeur a

besoin d'une autre formule (ex : autoévaluation).

Les feuilles du travail écrit sont brochées ensemble et aucune enveloppe de plastique n'est acceptée. Un travail dont la présentation n'est pas acceptable parce que non soignée sera refusé par le professeur. L'étudiant devra reprendre sa présentation et assumera la pénalité pour le retard causé. L'étudiant doit conserver une copie de son travail.

L'évaluation du français

(PIÉA article 5.2.4)

Tous les professeurs du département de TÉE procèdent ainsi pour évaluer le français.

→ jusqu'à 10% de la note peut être enlevé dans l'évaluation du français

Exemple :

| | |
|---|--|
| Point soustrait sur un total de 10 points | Le travail de l'étudiant comporte ces caractéristiques : |
| Aucun point retiré | Très peu de fautes |
| .5 | Plusieurs fautes qui méritent d'être soulignées |
| 1 | Le nombre de fautes rend la lecture difficile |

→ Si la pauvreté de la langue rend le travail impossible à évaluer, le professeur peut demander à l'étudiant de le reprendre et les pénalités de retard dans la remise des travaux s'appliqueront.

| | |
|---|---|
| <p>Les retards lors de la remise des travaux et évaluations (PIÉA article 5.3.5)</p> | <p>La ponctualité est de rigueur dans la remise de tous les travaux et évaluations. Pour chaque journée de retard, 10% de la note attribuée à ce travail sera déduit. Après 5 jours ouvrables de retard, le travail sera refusé et l'étudiant obtiendra la note 0. Les travaux sont remis au début du cours, à la demande des professeurs. Tous les travaux remis après ce délai sont considérés comme remis en retard. Les journées de rattrapage et les journées pédagogiques sont considérées comme des journées ouvrables. Si un travail est remis par l'intermédiaire d'un autre enseignant, celui-ci le signera et le datera afin de pouvoir compiler équitablement la pénalité de retard et le remettra lui-même à la personne concernée.</p> <p>Les travaux de stage sont remis avant midi, lors de la journée prévue à cet effet.</p> |
| <p>La ponctualité (PIÉA article 5.3.4)</p> | <p>La ponctualité est de rigueur pour les cours tant pratiques que théoriques. L'étudiant en retard attendra le signal de son professeur pour réintégrer le cours et devra prendre les mesures nécessaires pour récupérer le temps perdu.</p> |
| <p>La présence et la participation en classe (PIÉA article 5.3.3)</p> | <p>La participation de tous les étudiants est un incontournable pour les cours. L'apprentissage passe par l'appropriation en mots et en actions donc, chaque personne doit être habillée confortablement, comme un éducateur professionnel en action. De plus, la présence au cours est obligatoire puisque l'on considère que les activités en classe sont nécessaires à l'apprentissage et qu'elles permettent de développer des habiletés spécifiques. Après deux(2) absences non motivées (sans pièce justificative), l'étudiant devra prendre rendez-vous avec l'enseignant afin de discuter de sa motivation et voir comment il peut modifier ce comportement.</p> <p>En ce qui concerne le cours 322 504 (Travailler en équipe) l'amendement suivant a été adopté en assemblée départementale le 9 juin 2010 :L'élève qui aura manqué plus de deux laboratoires pratiques se verra attribuer un échec, que son absence soit motivée ou non. Dans ce cas, la note finale ne pourra excéder 55%.</p> |
| <p>L'absence lors d'une évaluation sommative en classe (PIÉA article 5.3.3)</p> | <p>L'étudiant doit rencontrer son professeur au plus tard la journée précédant la prochaine période de cours et fournir une pièce justificative pour motiver son absence. Les raisons valables pour motiver une absence sont : maladie, mortalité d'un membre de la famille immédiate, accident ou convocation à la Cour. L'étudiant qui ne respecte pas ces conditions se voit attribuer la note « 0 » pour cette évaluation.</p> |
| <p>Le travail en équipe</p> | <p>Le travail en équipe est une habileté professionnelle qui est exploitée à l'intérieur de tous les cours. Chaque membre de l'équipe est responsable de la qualité de sa participation. Un refus d'assumer sa part de travail pendant un travail d'équipe noté, entraînera son expulsion de l'équipe et l'étudiant n'aura pas droit à la note de l'équipe. L'étudiant sera rencontré par le professeur qui prendra les mesures appropriées à la situation. Au besoin, le professeur sera secondé par un autre professeur du département.</p> <p>En ce qui concerne le cours 322 504 (Travailler en équipe) l'amendement suivant a été adopté en assemblée départementale le 9 juin 2010 :L'élève qui aura manqué plus de deux laboratoires pratiques se verra attribuer un échec, que son absence soit motivée ou non. Dans ce cas, la note finale ne pourra excéder 55%.</p> |
| <p>Les absences en stage (PIÉA article 5.3.3)</p> | <p>Toute journée de stage manquée devra être reprise à une date convenue entre le stagiaire, le superviseur et le milieu de stage. Le superviseur retiendra la note du cours tant que toutes les journées de stage n'auront pas été complétées. Toutefois, ces dispositions ne devront pas entraîner une prolongation de la date de remise des notes de la session en cours.</p> |

À moins de raison majeure, une absence de plus de 5 jours pourra entraîner un échec du stage et sera traitée comme un cas spécial par l'équipe des superviseurs. Les absences pour cause de maladie, congé de maternité ou décès d'un parent de la famille immédiate sont considérées comme des raisons majeures. Dans ces conditions, si la reprise des journées d'absence ne peut se faire dans la session en cours, la note de l'étudiant portera la mention « i » (pour incomplet) et les journées à reprendre devront l'être dans les délais prescrits par la politique d'évaluation des apprentissages du Collège en ce qui concerne les incomplets.

Échecs répétés en stage
(PIÉA article 5.3.7)

Si deux échecs surviennent pour un même stage, le département demande la tenue d'un comité d'orientation qui procède à l'évaluation du dossier. Ce comité peut recommander à la Direction des études de ne pas réadmettre l'étudiante ou l'étudiant.

Les stages sont une occasion d'intégrer différentes notions apprises dans les cours et qui relèvent de l'intervention, l'animation d'activités en respectant les orientations des programmes éducatifs, la communication avec les adultes et les enfants, la capacité à travailler en équipe, le respect des règles d'éthique propres à la profession, etc. Un étudiant qui a un échec en stage perturbe souvent l'équilibre d'un groupe d'enfants et les éducateurs doivent leur apporter un grand soutien pour pallier à leurs difficultés, ce qui devient lourd à porter. L'éducateur a suffisamment de travail à s'occuper des enfants de son groupe, il n'a pas besoin de cette surcharge.

Manquement à l'éthique ou à la sécurité en stage
(PIÉA article 5.7.3)

L'étudiant doit démontrer par ses comportements et ses attitudes, **avant** de commencer le stage et **tout au long** du stage, qu'il est capable d'établir des relations positives avec les enfants et les adultes du milieu de stage. Le texte en annexe à ce complément de la PIÉA énumère les comportements et les attitudes qui pourraient compromettre, d'une façon ou d'une autre, la sécurité, le développement des enfants, les relations avec les adultes et le bon déroulement du stage. En conséquence, l'étudiant qui démontre les comportements ou attitudes décrits est automatiquement retiré du milieu de stage et se voit attribuer un échec. Dans ce cas, la note finale ne pourra excéder 55%.

Si, selon l'équipe de professeurs, l'étudiant s'avère inapte à entreprendre un stage ou à le poursuivre, une rencontre avec la coordonnatrice des stages aura lieu afin de préciser les motifs du retrait du stage. La coordonnatrice des stages est responsable de prévenir l'étudiant de la décision et de travailler conjointement avec l'aide pédagogique individuel pour assurer un soutien à l'étudiant ainsi qu'un suivi du dossier scolaire.

Avant le début de son premier stage, l'étudiant est mis au courant des comportements et attitudes pouvant compromettre la réussite d'un stage et s'engage par écrit à les respecter tout au long de sa formation au département de techniques d'éducation à l'enfance. Voir l'annexe 1 à la page 6.

Double seuil de réussite
(PIÉA article 5.2.3)

Les cours du programme qui font l'objet d'un double seuil :

- 322 204 MO Assurer la santé et la sécurité
- 322 40C MO (stage 2)
- 322 60H MO (stage 3)

322 204 MO :

Pour réussir le cours, les étudiants doivent réussir les deux volets :
partie concernant la santé et la sécurité des enfants en services de garde ;
cours de premiers soins.

Un échec dans un des deux volets entrainera l'échec du cours et la note finale ne pourra dépasser 55 %.

322 40C MO :

Pour réussir son stage, l'étudiant doit obtenir 60 % comme note finale pour la planification des prises en charge. Il doit aussi avoir une note qui équivaut à au moins 60% dans chacun des objectifs évaluant la présence en stage.

322 60H MO :

Pour réussir son stage, L'étudiant doit obtenir au moins 60 % pour le total des travaux. Il doit aussi avoir une note qui équivaut à au moins 60 % dans chacun des 6 thèmes évaluant la présence en stage.

Les critères d'évaluation particuliers précisés ici ont été approuvés en département, mais vont à l'encontre de la PIÉA. Depuis plusieurs années, ces critères ont toujours fait l'objet d'une dérogation à la PIÉA. Ils concernent des comportements de base nécessaires pour assurer une relation avec les partenaires et une présence minimale en stage de la part de l'étudiant. Ils sont jugés essentiels à la réussite du stage. Le département demande donc que la dérogation obtenue à l'ancienne PIÉA soit maintenue.

Pour le stage 1 322 116 MO

Neuf comportements ont été identifiés comme étant essentiels à la réussite du stage et une moyenne inférieure à 60 % dans l'évaluation d'un seul de ces comportements entraîne un échec au stage. Dans ce cas, la note du stage ne peut dépasser 50 %.

Ces comportements essentiels sont indiqués clairement dans le plan de cours et dans le guide d'observation. Ils sont aussi expliqués lors d'une rencontre préparatoire au stage.

La liste des comportements apparaît à l'annexe 2 à la page 7.

Pour le stage 2 322 40C MO

Vingt comportements ont été identifiés comme étant essentiels à la réussite du stage et un résultat inférieur à 60% à la fin du stage, dans l'évaluation d'un seul d'entre eux, 70 % pour le comportement relié à l'assiduité et la ponctualité, entraîne un échec au stage. Dans ce cas, la note du stage ne peut dépasser 50 %.

Une évaluation sommative de ces comportements essentiels, regroupés sous 4 objectifs, sera faite suite à la 2^e visite du superviseur. L'étudiant devra obtenir au moins 60 % pour chacun des 4 objectifs pour poursuivre son stage.

Ces comportements essentiels sont indiqués clairement dans le plan de cours et dans le guide d'observation. Ils sont aussi expliqués lors d'une rencontre préparatoire au stage.

La liste des comportements et objectifs apparaît à l'annexe 2 à la page 7.

**Pour le stage 3
322 60H MO**

Dix-neuf comportements ont été identifiés comme étant essentiels à la réussite du stage et un résultat inférieur à 70 % à la fin du stage, dans l'évaluation d'un seul d'entre eux entraîne un échec au stage. Dans ce cas, la note du stage ne peut dépasser 50 %.

Une évaluation sommative de 18 des 19 comportements essentiels, regroupés sous 5 thèmes différents sera faite suite à la 2^e visite du superviseur. L'étudiant devra obtenir au moins 60% pour chacun des 5 thèmes pour poursuivre son stage.

La liste des comportements et thèmes apparaît à l'annexe 2 à la page 8.

ANNEXE 1



Techniques d'éducation à l'enfance

COMPORTEMENTS ET ATTITUDES POUVANT COMPROMETTRE LA RÉUSSITE D'UN STAGE EN TECHNIQUES D'ÉDUCATION À L'ENFANCE AU COLLÈGE MONTMORENCY*

L'étudiant doit démontrer par ses comportements et ses attitudes, **avant** de commencer le stage et **tout au long** du stage, qu'il est capable d'établir des relations positives avec les enfants et les adultes du milieu de stage. Le texte qui suit énumère les comportements et les attitudes qui pourraient compromettre, d'une façon ou d'une autre, la sécurité, le développement des enfants, les relations avec les adultes et le bon déroulement du stage. En conséquence, l'étudiant est automatiquement retiré du milieu de stage et se voit attribuer un échec si :

Au regard de la santé et de la sécurité des personnes, il

Porte un préjudice physique ou psychologique aux enfants et/ou aux adultes
Passe outre et de façon régulière aux règles de sécurité et d'hygiène
Démontre de l'irresponsabilité au point qu'on ne peut lui faire confiance

Au regard du maintien d'un équilibre personnel, il

Démontre une instabilité ou une maturité insuffisante, l'empêchant d'exécuter les tâches reliées au stage
Démontre une absence de maîtrise de soi

Au regard du sens de l'initiative, il

Fait preuve de dépendance envers les autres en ne prenant pas suffisamment d'initiatives, telles qu'entendues dans le cadre de son stage
Démontre une incapacité à respecter ses engagements

Au regard de ses relations avec les enfants et les adultes, il

Démontre un manque de confiance en soi l'empêchant d'établir un rapport avec les enfants et/ou les adultes
Démontre une ou des attitudes empêchant l'établissement de relations significatives avec les enfants et/ou les adultes (froideur, distance, irrespect, etc.)

Au regard du respect de l'éthique de la profession, il

Manifeste des comportements non conformes à la responsabilité professionnelle, à la déontologie de la profession, et aux règles de l'établissement (tenue vestimentaire appropriée, ponctualité et assiduité, respect des ententes relatives au stage)

Si, selon l'équipe de professeurs, l'étudiant s'avère inapte à entreprendre un stage ou à le poursuivre, une rencontre avec la coordonnatrice des stages aura lieu afin de préciser les motifs du retrait du stage. La coordonnatrice des stages est responsable de prévenir l'étudiant de la décision et de travailler conjointement avec l'aide pédagogique individuel pour assurer un soutien à l'étudiant ainsi qu'un suivi du dossier scolaire.

Je confirme par la présente avoir pris connaissance des comportements et attitudes qui pourraient compromettre la réussite de mon stage et je m'engage à les respecter tout au long de ma formation au département de Techniques d'éducation à l'enfance.

Signature de l'étudiant : _____ Date : _____

* Texte inspiré des documents de stage en Techniques d'éducation à l'enfance du Cégep St-Jérôme.

ANNEXE 2

Comportements jugés essentiels pour la réussite du stage 1 (322 166 MO)

- Prend des initiatives à travers les différents moments de vie
- Prépare ses périodes de prise en charge
- Échange spontanément avec les enfants
- A un contact chaleureux avec les enfants
- Perçoit certains besoins et y répond (affection, autonomie, stimulation, sécurité, etc.)
- Respecte les ententes relatives au stage (respect de l'horaire de stage et des prises en charge prévues, remise de l'horaire au superviseur, autoévaluation deux fois durant le bloc de stage, installation de l'affiche pour se présenter dès le début du stage, avise l'éducateur-guide à l'avance des journées prévues pour effectuer l'ouverture et la fermeture du service de garde.)
- Communique avec des adultes (parents, membres du personnel) (aborde des sujets d'ordre professionnel, initie la communication)
- Avise promptement en cas de retard et d'absence (le milieu le matin et le superviseur en cours de journée)
- Est ponctuel et assidu

Comportements jugés essentiels pour la réussite du stage 2 (322 40C MO)

1. Fournir de l'aide à l'enfant

- Fait preuve de respect dans sa communication avec l'enfant et le groupe

2. Intervenir au regard du comportement de l'enfant et du groupe d'enfants

- Applique les mesures d'hygiène usuelles
- Intervient rapidement si la situation est dangereuse
- Fait respecter les règles et consignes de sécurité
- Utilise des moyens pertinents pour faire respecter les règles et consignes (fermeté, choix des moyens, conséquences, renforcement des comportements désirables)
- Suggère des modifications à ses interventions lors des entretiens avec l'éducateur-guide et le superviseur de stage

3. Animer des activités éducatives

- Commence les activités de façon stimulante pour les enfants (mises en situation créatives et déclencheurs)
- Énonce et applique des consignes de participation et de sécurité claires et pertinentes
- Fait preuve de dynamisme et d'entrain dans l'action
- Propose des activités variées, adaptées à l'âge des enfants et en lien avec leurs intérêts
- Propose du matériel riche et stimulant (objets de la vie courante, de récupération, de la nature, etc.)
- Offre aux enfants un soutien et une stimulation adéquats, en lien avec les principes de l'apprentissage actif
- Suggère des modifications à ses animations lors des entretiens avec l'éducateur-guide et le superviseur de stage

4. Démontrer des attitudes professionnelles de débrouillardise, du sens de l'organisation, du respect, de communication et d'éthique

- Prend l'initiative d'effectuer les différentes tâches
- Prépare ses prises en charge adéquatement

- Fait preuve de respect dans sa communication avec les adultes (parents, membres de l'équipe, etc.)
- Respecte la confidentialité des informations reçues au sujet des enfants ou de leur famille
- Ponctuel et assidu (note minimale exigée : 7/10 à la fin du stage)
- Avertit en cas de retard ou absence
- Respecte les modalités relatives au stage (ex : temps de prise en charge, heures de stage complétées, initie l'échange avec l'éducateur-guide, remise de ses planifications signées par l'éducateur-guide, demande spécifique du superviseur...)

Comportements jugés essentiels pour la réussite du stage 3 (322 60H MO)

1. Organiser le travail

- Prépare les activités (mises en situation, déroulement, consignes...) et connaît le matériel présenté aux enfants
- Propose du matériel varié, riche et stimulant (objets de la vie courante, de récupération, de la nature, etc.)

2. Effectuer le travail : Les soins de base

- Transmet et fait respecter les consignes de sécurité
- Prévient les situations dangereuses (aménagement, choix du matériel)
- Intervient rapidement si la situation est dangereuse
- Applique les mesures d'hygiène usuelles
- Démontre de l'affection et du respect envers tous les enfants
- Accorde une attention particulière à chaque enfant (écoute, console, contact personnalisé à l'arrivée et au départ)

3. Effectuer le travail : La mission éducative (Intervenir)

- Donne des consignes claires, précises, formulées positivement et adaptées à l'âge des enfants
- Fait respecter les règles et consignes par des moyens variés et appropriés (directs et indirects)

4. Effectuer le travail : La mission éducative (Animer)

- Énonce clairement les consignes de participation
- Soutient et stimule les enfants lors des activités et des jeux (écoute, pose des questions ouvertes, encourage à expérimenter, donne des commentaires descriptifs, suggère de nouvelles idées, etc.)
- Offre des activités qui représentent des défis adaptés à l'âge des enfants

5. Effectuer le travail : La mission sociale et engagement dans la communauté

- Établit une relation de collaboration avec l'éducateur-guide (lui pose des questions, appuie ses interventions, échange sur les enfants, respecte le fonctionnement établi dans le groupe ou discute des changements à apporter, etc.)
- Fait preuve de respect dans ses relations avec les adultes
- Accueille chaleureusement les parents le matin et/ou le soir
- Est ponctuel et assidu
- Avertit en cas de retard ou d'absence

6. Évaluer la qualité de sa démarche éducative

- Est capable de suggérer des modifications suite à l'analyse de sa pratique (Ce comportement n'est pas évalué suite à la 2^e visite mais à la fin du stage)

Code de vie en classe adopté par le département

Le département de Techniques en éducation à l'enfance tient à affirmer des valeurs pédagogiques qui encadrent la réussite scolaire de ses étudiants. Ces valeurs sont les assises du développement de toutes les compétences professionnelles en matière d'éducation des enfants. Pour la réussite scolaire de tous nos étudiants, nous valorisons l'estime de soi, la motivation intrinsèque, la responsabilité personnelle et professionnelle, l'engagement, l'autonomie, le goût du travail bien fait et la persévérance.

De plus, nous avons élaboré des normes qui régissent différents aspects de la formation et de la gestion de classe en TEE afin de faciliter l'apprentissage de tous.

Le respect des personnes commande des attitudes personnelles responsables en classe. L'écoute attentive, la communication positive et le respect des divergences sont des attitudes de base nécessaires en classe, car elles sont aussi des attitudes professionnelles qui seront réinvesties lors des stages et dans la vie professionnelle en services de garde éducatifs. Ces attitudes sont attendues par tous les professeurs et par tous les étudiants.

Tous les téléphones ou systèmes de communication personnels devront être fermés dans la classe en tout temps, car leurs utilisations en classe nuisent à la concentration et à l'apprentissage de l'étudiant et du reste du groupe. Lors d'une évaluation, l'utilisation d'un de ces appareils entraîne automatiquement la note zéro.

L'utilisation de l'ordinateur en classe sert uniquement à des fins pédagogiques. Son utilisation pour toute autre fonction est interdite.

Tout problème entre professeur et étudiant doit se régler rapidement et de manière confidentielle. L'étudiant ou le professeur peut demander une rencontre individuelle pour résoudre le problème de manière éthique.